



LA REF

LA REVUE DE L'ÉQUITATION - N°97 - SEPTEMBRE 2008



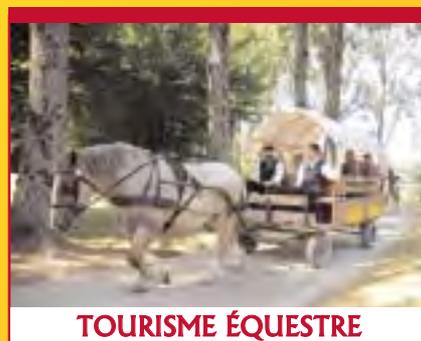
JEUX OLYMPIQUES

Didier et Ismène, sixièmes



PROMOTION

Clips TV, Colis de rentrée, procédures, memento et un DVD pour tous les abonnés de la Ref
..... Pages 2 et 27



TOURISME ÉQUESTRE

Compte-rendu des assises sur les infrastructures et de l'Equirando à Châteaubriant page 20



NATIONAL ENSEIGNANTS

Le règlement de l'édition 2008 qui aura lieu à Lamotte les 13 et 14 octobre en CSO, CCE, dressage et hunter . . . page 38





Votre DVD Millésime 2009


**le cheval
c'est trop génial**

www.ffe.com



Vidéos en boucle

Un montage de 30 minutes présente en boucle les principales activités proposées aux cavaliers de club.
Contenu.

- ▲ Les 3 clips TV de 15 secondes **Le Cheval C'est Trop Génial.**
- ▲ Une version 46 secondes qui associe les 3 clips.
- ▲ Un clip de Randonnée en Corse.
- ▲ Un diaporama qui présente les 14 disciplines proposées aux cavaliers de club lors du Generali Open de France.
- ▲ Les clips du Meeting des Propriétaires et du Grand Tournoi.
- ▲ Les clips de présentation du Carrousel, de l'Equifun et du polo.

Guide d'utilisation

Un guide d'utilisation figure dans les bonus du DVD. Pour y accéder, il faut mettre le DVD dans un ordinateur.

S'il se lance automatiquement, annuler l'exécution automatique. (Clic sur sur la croix en haut à droite.) Aller dans Poste de Travail. Sélectionner le lecteur DVD. Faire un clic droit Explorer. Ouvrir le dossier Bonus.

Si vous souhaitez lancer le DVD en boucle et qu'il ne se lance pas automatiquement, aller dans Poste de Travail, sélectionner le lecteur DVD et faire un clic droit Lecture ou Exécution automatique.

Bonus

- ▲ Le Guide d'utilisation.
- ▲ Des messages, des fonds sonores pour répondeurs et sonneries de mobile.
- ▲ Les albums photo des tournages des clips.
- ▲ Des fonds d'écran.
- ▲ Les visuels du millésime.

Photos

Les photos des 3 albums ont été réalisées principalement par Maindrin J. Rocher et F. Chélu lors du tournage. Le crédit photo figure en toutes lettres dans le nom de fichier. Merci de le mentionner pour toute utilisation.



Ce DVD s'inscrit dans le cadre de la campagne de publicité télévisée réalisée par la FFE avec le soutien du Fonds Eperon



La REF*La Revue de l'Équitation***SECRETARIAT**Parc Equestre. 41 600 LAMOTTE
T 02 54 94 46 46 F 02 54 94 46 47
Mèl ref@ffe.com**RÉDACTRICE EN CHEF**

Danielle Lambert

RÉDACTIONFrédérique Monnier,
Odile Kraft,
Sarah Lassalle**ICONOGRAPHIE**

Elodie Brunaud

PHOTOS COUVERTUREFFE/Maindru/PSV,
Chateaubriant 2008**PHOTO LICENCE**

FFE/F Chéhu

PHOTOSFFE/EB/Maindru/PSV,
Chateaubriant 2008,
CTE Lalandelle, E. Brunaud,
Echo des Poneys, France Galop,
Grossick Photography,
HN des Bréviaires, Kit Houghton/FEI,
Pinacothèque de Paris,
Vercors à cheval/E. Minodier**ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO**Christian Boyer, Cheval Qualité
France, Hervé Delambre,
Sophie Dubourg, Groupement
Hippique National, Solenn Le
Boudec, Stéphane Lemasson,
Agnès Lopez-Chardonnet,
Philippe Ollieric, Pierre Ollivier,
Leslie Soeurs**ABONNEMENT**1 an : 50 €
1 an licenciés : 45 €**GRAPHISME**Pauline Napoly pour X. Gasselini
communication**RÉALISATION - IMPRESSION**IDP Grignon
77370 FONTENAILLES**COMMISSION PARITAIRE**

0208G80336

TIRAGE

8 500 exemplaires

DOCUMENTS JOINTSDVD, Affiche Generali licences,
affiche Generali RCPE, affiche
Journée du cheval, affiche
memento, affiche avantages
licence, affiche Equita'Lyon**FEUILLE D'EXPÉDITION**

Appel de cotisation 2009

ÉDITEURFédération Française d'Équitation
Parc Equestre
41 600 Lamotte**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Serge Lecomte

Relayons le message positif sur l'équitation

L'opération de communication de rentrée s'appuie, pour la première fois, sur une campagne de publicité TV.

C'est à nous tous de relayer ce message positif sur l'équitation dans nos clubs.



Photo : FFE/EB

Utilisons le DVD qui nous permet de diffuser les clips vus à la télévision et aussi des clips de présentation des principales activités et des grands événements accessibles à tous les cavaliers. Utilisons le totem pour disposer d'un point information attractif dans nos clubs et à l'occasion des concours, stands et salons...

Grâce à ces supports d'aide à la communication, les clubs FFE et les abonnés à La Ref peuvent s'associer pour mener campagne en faveur de l'équitation. Faisons partager notre passion en encourageant le public dans la voie d'une activité sportive, divertissante, éducative et proche de la nature au contact des poneys et des chevaux.

Excellente rentrée à tous,

Serge Lecomte



Journée du Cheval Dimanche 21 septembre 2008



Pensez à vous inscrire dès maintenant sur www.ffe.com

Kit de communication envoyé dans l'ordre des inscriptions

Force réglementaire

Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation. Les informations qui y sont publiées ont force réglementaire, sauf pour les concours amateur & pro où c'est le site internet qui a force réglementaire.

DU 12 AU 14 SEPTEMBRE À CHANTILLY

Jumping International de Chantilly. CSI 4*, 4e étape du **Circuit France International** et CSI 1*. Grand Prix PMU Ville de Chantilly le dimanche 14. www.jumping-chantilly.com

DU 12 AU 14 SEPT. À ROCHEFORT EN Y.

9e RV éthologiques de la Cense. Vendredi 12, journée réservée aux professionnels sur l'enseignement de la méthode La Cense. Samedi 13 et dimanche 14, challenge éthologique, CSO sans flet, en licol ou cordelette, démonstrations du Cadre Noir de Saumur. www.lacense-education.com

DU 19 AU 21 SEPTEMBRE À DEAUVILLE

3e R.I.D.E. Normandie. Saut d'obstacles, concours complet et attelage à 4 dans un format original avec les meilleurs cavaliers et meneurs mondiaux sur l'hippodrome de Clairefontaine. 5e étape du **Circuit France International** en saut d'obstacles et finale de la Coupe du Monde HSBC FEI de complet. www.aso-equitation.com

DU 19 AU 21 SEPTEMBRE À LAMOTTE

Mondial TREC 2008. Championnats du Monde de TREC mais aussi championnats de France d'équitation western, rencontres de TREC en attelage, et démonstrations d'équitation islandaise. www.mondialtrec2008.com

LE 21 SEPTEMBRE DANS TOUTE LA FRANCE

Journée du Cheval. Cette année, la Journée du Cheval prend une ampleur particulière du fait de la campagne de promotion orchestrée par la FFE. www.ffe.com

DU 26 AU 28 SEPTEMBRE À JARDY

Grand National Complet. Pro Elite Grand Prix, 4e et dernière étape du Grand National 2008. www.haras-de-jardy.com

DU 2 AU 5 OCTOBRE À FONTAINEBLEAU

Master Pro. Le grand rendez-vous des cavaliers de saut d'obstacles avec 5 championnats de France, Pro Elite, Pro 1, Pro 2, Pro 3 et Cavalières. Finale Pro Elite le dimanche 5. www.ecurie-bost.fr

DU 3 AU 5 OCTOBRE À NANCY

9e salon du cheval Chevalissimo. Temps forts : défilé costumé dans les rues de Nancy le vendredi 3 en ouverture du salon, CSO national pro, challenge des clubs, coupe de Lorraine de hunter.

www.hippoplus.com/Ilse/Chevalissimo2008.htm

DU 10 AU 12 OCTOBRE À PARIS

Grand National de saut d'obstacles. Pro Elite Grand Prix à l'Etrier de Paris, 10e et dernière étape du Grand National.

www.etrierdeparis.com

DU 10 AU 12 OCTOBRE À JABLINES

Grand National de dressage. Pro Elite Grand Prix, 3e et dernière étape du Grand National. **T 01 60 26 49 66**

DU 13 AU 14 OCTOBRE À LAMOTTE

6e National Enseignants. Pour la 1e fois, ce grand rendez vous sportif dédié aux enseignants réunira 4 disciplines, saut d'obstacles, dressage, complet et hunter, avec 3 niveaux d'épreuves. Règlement page 38.

DU 22 AU 26 OCTOBRE À PAU

Les Etoiles de Pau. CCI 4* finale des HSBC FEI Classics. CIC 2* et CEIOJY 3*. Nouveauté 2008, village vert consacré au développement durable. www.event-pau.fr

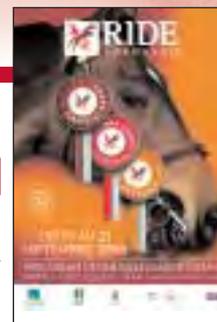
DU 24 AU 26 OCTOBRE À CAEN

24e Jumping International de Caen. CSI 3*. Grande finale Top 12 FFE réunissant les meilleurs cavaliers internationaux français.

www.xhpromotion.com

DU 8 AU 11 NOVEMBRE À MONTPELLIER

9e salon Equisud. Temps forts : spectacle équestre musical *le Pardon* de Jean François Pignon, les 8 et 9, cabaret équestre, concours de dressage artistique, tournoi international de horse ball. Tarif préférentiel pour les licenciés FFE 2009. www.equisud-montpellier.com



Actualité

Millésime 2009	Présentation du DVD	2
L'édito de Serge Lecomte	Relayons le message positif sur l'équitation . . .	3
L'essentiel de vos rendez-vous	A noter sur votre agenda	4
Exposition Les Soldats de l'éternité	Chevaux en Chine au 2e siècle avant JC . .	25
On en parle au Club House	L'actualité en bref	26
Revue de presse juillet-août 2008	Des JO à l'Equirando	36
Fin programmée des monopoles	Et si demain, on pariait sur les concours ? . .	43

Sport

Jeux Olympiques	Venus de loin !	6
Actualités Grand National	Un été très saut d'obstacles	13
Championnat d'Europe de CCE	Demoiselles à médailles	18
Actualités sportives	En juillet et en août	19
Salon du Cheval de Paris 2008	Epreuves d'animation club et ponam	29
National Enseignants	Règlement et conditions de participation . .	38

Formation

Formations aux qualifications fédérales	BFEF et Degrés	30
--	--------------------------	-----------

Clubs

Mémento	L'essentiel des opérations fédérales	30
Informations adhésions et licences	Bien informé, rentrée facile	33
Campagne TV, DVD et totem	Rentrée new-look	35
Le GHN vous informe	Obligations de rentrée	40
CQF : les news de la rentrée	Certification ISO 9001 pour CQF	41
Bienvenue aux nouveaux adhérents	En juin-juillet-août 2008	48

Tourisme

Assises nationales des infrastructures	Infrastructures : construire l'avenir	20
Equirando 2008 à Châteaubriant	Immense succès populaire et participatif . .	22

Références

Services FFE	Carnet d'adresses	39
Commission jur. et disc. de 1° inst.	Décisions du 28 avril 2008	44
Commission jur. et disc. de 1° inst.	Décisions du 18 juillet 2008	45
Com. lutte dopage humain de 1° inst.	Décisions du 29 juillet 2008	47

Calendriers

Sessions BFEF	En 2008	30
Sessions Degrés 1 et 2	En 2008	30



Photos : Chateaubriant 2008, FFE/PSV

Venus de loin !

Le concours complet qui a eu chaud avec la défection pour blessure des 2 piliers de l'équipe, Jean Teulère et Nicolas Touzaint, voit une belle 6^e place en individuel avec Didier Dhennin. Le dressage tricolore revient dans la cour des grands. Journal de bord.

▲ CONCOURS COMPLET

SÉRIE NOIRE



Jean Teulère en conférence de presse expliquant son retrait de la compétition - Photo : FFE/PSV

Mauvais départ pour le concours complet : le 7 août, Pascal Dubois annonce le forfait de Jean Teulère en raison d'une légère entorse du boulet d'Espoir de la Mare*Ecolit. « Ma seule priorité, c'est la santé du cheval », explique le cavalier.

La série noire continue le 9 août : Nicolas Touzaint et Galan de Sauvagère ne se présentent pas à l'entrée du rectangle de dressage. Le verdict tombe : Nicolas Touzaint se retire de la compétition.

« Nous sommes sous le choc, explique Thierry Touzaint, car Galan était notre deuxième pilier. Vendredi 8 août dans la matinée, le cheval est tombé dans son box après avoir eu peur de l'orage. Nous l'avons présenté à la visite vétérinaire de l'après midi (16h00) où il a été accepté unanimement. Malheureusement, les choses se sont dégradées et il s'avère que Galan souffre d'une légère boiterie. C'est pourquoi, nous avons décidé de le retirer de la compétition ».

« Notre tristesse est grande et s'exprime à plusieurs niveaux, ajoute Serge

Lecomte. D'une part, parce que la préparation ainsi que le suivi des équipes de France en vue de cette échéance olympique ont été exemplaires. D'autre part, parce que les résultats sportifs de nos cavaliers de complet ont été remarquables ces dernières années, plus particulièrement encore lors de la saison 2007 et en ce début 2008. C'est une tristesse pour l'ensemble des acteurs. Une tristesse également car Galan de Sauvagère et Espoir de la Mare*Ecolit sont des chevaux de très grande qualité. Enfin, c'est aussi une tristesse pour toute la FFE, car je pense à la propriétaire de Galan, Monique Girard-Claudon, qui nous a quittés le jour même où son cheval arrivait à Hong Kong ».

La consternation règne aussi chez les concurrents étrangers comme William Fox Pitt qui déclare : « Nicolas... c'est affreux quand même ! ».

Il faut faire face, la compétition continue pour les trois autres cavaliers de l'équipe, Didier Dhennin, Eric Vigeanel et Jean Renaud Adde : « Si les deux piliers de l'équipe de France de complet sont absents maintenant, poursuit Serge Lecomte, il nous reste encore un espoir à travers nos trois cavaliers en lice. Ce sont des athlètes talentueux. Je sais qu'ils seront capables d'emmener l'équipe de France au bout. Il est important qu'ils sachent que nous les soutenons et que nous continuons à y croire, que ce soit en individuel mais aussi par équipe. »

8^e APRÈS LE DRESSAGE

Quelques heures avant ce coup de théâtre, Didier Dhennin avait déroulé sa reprise de dressage avec 42,80 points. Bilan à chaud du cavalier « Je



D Dhennin et Ismène du Temple - Photo : FFE/PSV

suis déçu. Cela ne devrait pas arriver sur une telle échéance. J'ai eu un trou de mémoire après mon appuyer au galop et j'ai oublié mon demi-cercle. J'étais perdu, je me suis trompé. Le stress peut être. Ma note n'est pas catastrophique et c'est aussi pour cela que j'enrage car ma reprise a très bien commencé. Si je n'avais pas commis cette faute, j'aurais pu me placer sous la barre des 40 points. Ismène a été très à l'écoute et n'a pas été perturbée par la chaleur et l'humidité ».

Le 10 août à 8h55, Eric Vigeanel et Coronado Prior entrent sur le rectangle. Résultat : 53 points et déception du cavalier : « Il semblerait que les ennuis persistent. Coronado est un cheval d'expérience. C'est la première fois qu'il me fait cela, je ne pouvais pas le prévoir. Il a été effrayé par la caméra en bout du rectangle. Pourtant nous avons eu l'autorisation de venir reconnaître la piste avec nos chevaux. Il avait vu cette caméra auparavant. Mais aujourd'hui, quand il est entré, il a regardé à gauche, à droite et s'est intéressé à la caméra seulement quand il s'est retrouvé face à elle. A partir de ce moment, il s'est braqué dessus,



D Dhennin et Ismène du Temple - Photo : FFE/PSV

c'est son côté anglo-arabe. Je suis très déçu car cette épreuve des JO sera certainement sa dernière avant la retraite. Cela m'ennuie de le laisser sur cette mauvaise impression. Quoiqu'il en soit, je reste très motivé pour la suite de la compétition. Même si la partie s'annonce difficile, nous sommes encore 3 à concourir, tout est permis. Il faut tenter le coup sur le cross qui va être très sélectif. »

Jean-Renaud Adde et Haston d'Elpégère sont les derniers Français à s'élancer sur le dressage : « Ma reprise a certes été moyenne mais en tout cas je suis content d'être ici. Ma sélection en équipe de France est pour moi une très grande satisfaction. Mon cheval était très chaud avant d'entrer en piste. Haston d'Elpégère, c'est de la dynamite ! Le connaissant, il aurait pu être le parfait exemple du demi-tour direct sur le rectangle puis retour aux écuries. Il a pris sur lui pour que cette reprise de dressage se passe au mieux ».



JR Adde et Haston d'Elpégère - Photo : FFE/PSV

places au classement général provisoire pour se positionner en 7ème position : « La difficulté de ce cross est qu'il n'y a pas de longues galopades et qu'il faut sans cesse chercher le chrono. Ismène a été formidable. Je peux le dire maintenant, j'appréhendais un peu jusqu'à l'obstacle n°9. Mais elle a très bien sauté. Après, du coup, je suis redevenu confiant pour la suite du parcours. La jument était bien dans sa galopade et dans sa technique de saut. J'ai pris vraiment du plaisir à faire cette course. Le classement est très serré. Maintenant pour la suite des événements, tout va dépendre de la récupération d'Ismène. Pour l'épreuve de saut d'obstacles, je crois que je peux avoir une place. Je serais heureux de pouvoir un peu gommer les drames qui se sont enchaînés jusqu'à présent, heureux pour mon équipe et aussi pour ma Fédération ». Quant à Eric Vigeanel, il boucle un parcours sans faute aux obstacles et termine seulement avec une pénalité de temps (26 pts) pour avoir conclu en 9'05" : « Coronado Prior est toujours brillant en début de cross. Je ne voulais pas aller contre lui et je l'ai laissé partir. Je fais une faute dans le 2e gué, ce qui m'a obligé à prendre l'option longue. J'ai donc perdu du temps et puisé dans les capacités de mon cheval. Ensuite, il fallait que je pense au temps imparti et aussi à l'équipe. Le bon temps de Didier m'a boosté et j'ai préféré assurer. Nous sommes rentrés sans incident. C'était mon premier cross olympique. Il y avait des difficultés un peu partout. Bien

sûr, si nous avons été 5 comme prévu dès le début, j'aurais tenté de jouer le chronomètre. Mais pour l'heure, je suis très satisfait ».

Dernier couple à s'élancer pour la France, Jean-Renaud Adde et Haston d'Elpégère chutent à la réception de l'obstacle 4. Le terrain est très glissant avec un sol boueux. Selon l'Allemand Hinrich Romeike, en pole position à l'issue du dressage et du cross, c'était comparable à une piste de bobsleigh ! C'en était fini pour l'équipe, Didier et Eric vont jouer leur chance pour l'individuel. Bilan de Thierry Touzaint à l'issue du cross : « Les cavaliers ont rempli leur contrat. Didier Dhennin a très bien couru. Certes, il a fait une faute à un obstacle mais il a bien réagi. Eric est parti un peu vite mais cette formule raccourcie (la distance) ne permettait pas de mettre les chevaux dans le calme. Nous n'avons pas à rougir, nos trois cavaliers ont très bien monté. Partir à trois cavaliers était périlleux mais jouable. Tout était possible car le cheval de Jean-Renaud est un très bon galopateur. Quoiqu'il en soit, on peut encore décrocher une médaille. Le classement à l'issue du cross est serré devant Didier Dhennin, mais aussi derrière lui. Nous sommes tous très soudés et nous allons préparer au mieux sa jument ».

REMONTÉE APRÈS LE CROSS



Michael Ethering-Smith chef de piste - Photo : FFE/PSV

Place au cross. Le parcours a été conçu en fonction du climat très difficile de Hong Kong. Il est très sélectif comme l'explique son concepteur, le chef de piste britannique Michael Ethering-Smith, « J'espère que le parcours permettra aux meilleurs cavaliers du monde de se départager ». Le temps imparti de 8 minutes - le chiffre fétiche des chinois -, est un temps très court qu'aucun des concurrents ne réussira à respecter. Le meilleur chrono, réalisé par l'Australien Shane Rose est de 8,23 minutes. Didier Dhennin termine son tour avec un bon chrono de 8'35". Ce qui lui permet de remonter de 10



E Vigeanel et Coronado Prior - Photo : FFE/PSV

DIDIER ET ISMÈNE SIXIÈMES

A l'hippique, lors du 1er tour, Eric Vigeanel et Coronado Prior sont sans faute dans le temps : « Coronado a très bien sauté. Il était un peu

timide sur les obstacles près du public. Ce terrain le stresse un peu car il y a beaucoup d'éléments visuels sur la piste. Du coup, il n'était pas très concentré. J'espère qu'il sera mieux dans l'épreuve suivante. Il a une super qualité de saut. Ce qui confirme deux faits. D'une part, il n'a pas été éprouvé par le cross d'hier, d'autre part, son âge (18 ans) n'est pas un problème ».



Hinrich Romeike et Marius, champions olympiques
Photo : Kit Houghton/FEI

Quant à Didier Dhennin et Ismène du Temple, ils sont sans faute avec 3 points de pénalités pour temps dépassé : « Je suis sans faute à l'obstacle et je suis très content. Ce 1er tour me redonne confiance. La ju-

ment a une super qualité de saut. Il faut que je réussisse à faire encore plus confiance à notre couple. J'étais très concentré sur ce parcours et j'ai essayé de ne pas trop penser à la possibilité de médaille pour ne pas transmettre ma pression à la jument, et lui permettre ainsi d'être la plus attentive possible. Les 3 points de temps dépassés, c'est vraiment dommage mais c'est toujours mieux que de faire tomber une barre ! Je pensais avoir un bon rythme mais j'ai perdu un peu de mouvement sur la fin du parcours. Tout est encore possible, j'espère regagner 1 ou 2 place(s) dans l'épreuve individuelle ». Les deux couples français sont qualifiés pour la finale individuelle. Lors de ce 2e tour, Eric et Coronado font tomber une barre et terminent dans le temps. Ils prennent la 20e place au classement final : « Coronado a regardé le 2e double et il a fait une faute sur l'entrée. J'appréhendais un peu cette ligne près du public. Sur ce tour, le cheval a encore mieux sauté que sur celui d'avant. Je suis content d'avoir été au



E Vigeanel et Coronado Prior, 20^e au classement final
Photo : FFE/PSV

départ de cette finale avec Didier. Cela ne se finit pas si mal... ».

Didier et Ismène bouclent leur parcours sans faute dans le temps. Ce qui leur permet d'accéder à la 6e place du classement final. Didier laisse éclater sa joie à l'issue du tour : « Je ne suis pas très expressif de nature mais là, je me suis lâché ! Je suis content ! Je ne pensais pas être là. Il y a 15 ans, je n'aurais jamais envisagé de faire un jour les Jeux ». C'est une belle performance pour ce couple : « Nous avons mis beaucoup d'énergie, fait preuve de beaucoup de concentration et de travail sur ces JO, poursuit Didier. Certes, nous avons connu des déboires, mais en même temps, je suis ravi de mon épreuve. J'aurai certainement des regrets d'ici quelques temps car je suis passé tout près du podium à cause de ma faute sur le dressage et aujourd'hui, de mes 3 points de temps dépassés. C'est le sport. Pour l'heure, je profite du moment présent. Ismène a été super. Ismène du Temple a 12 ans, elle est en pleine force de l'âge. Ses performances accumulées durant ces Jeux Olympiques sont prometteu-



D Dhennin et Ismène du Temple terminent les Jeux en 6^e position du classement individuel - Photo : FFE/PSV

Résultats des Jeux Olympiques : CONCOURS COMPLET par équipe

Cl't	Pays/Cavalier/Cheval/	Dressage	Cross	Dr+Cr	CSO	Total
1	Allemagne	110.50 (2)		158.10(1)		166.10
	Hinrich Romeike/Marius	37.40	12.80	50.20	4	54.20
	Ingrid Klimke/Abraxxas	33.50	17.20	50.70	4	54.70
	Andreas Dibowski/Butts Leon	39.60	17.60	57.20	0	57.20
	Frank Ostholt/Mr. Medicott	44.60	13.20	57.80	0	57.80
	Peter Thomsen/The Ghost of Hamish	53.30	45.60	98.90	4	102.90
2	Australie	102.80 (1)		162.00 (2)		171.20
	Megan Jones/Irish Jester	35.40	15.60	51.00	4	55.00
	Clayton Fredericks/Ben Along Time	37.00	16.40	53.40	4	57.40
	Sonja Johnson/Ringwould Jaguar	45.20	13.60	58.80	0	58.80
	Lucinda Fredericks/Headly Britannia	30.40	27.20	57.60	0+2	59.60
	Shane Rose/All Luck	53.30	9.20	62.50	8	70.50
3	Grande-Bretagne	121.80 (4)		173.70 (3)		185.70
	Kristina Cook/Miners Frolic	40.20	17.20	57.40	0	57.40
	Mary King/Call Again Cavalier	38.10	19.00	56.10	8	64.10
	William Fox-Pitt/Parkmore Ed	50.20	10.00	60.20	4	64.20
	Daisy Dick/Spring Along	51.70	17.20	68.90	8+3	79.90
	Sharon Hunt/Tankers Town	43.50	47.60	91.10	4	95.10
...						
11	France	152.70 (8)		1135.80(11)		1138.80
	Didier Dhennin/Ismène du Temple	42.80 (17)	14.00	56.80 (7)	3	59.80
	Eric Vigeanel/Coronado Prior	53.00 (44)	26.00	79.00 (30)	0	79.00
	Jean-Renaud Adde/Haston d'Elpègère	56.90	EI	1000		

individuel

Cl't	Cavalier/Cheval/Pays	Dressage	Cross	Dr+Cr	CSO	Total
1	Hinrich Romeike/Marius (GER)	37.40 (7)	12.80	50.20 (1)	4 + 0	54.20
2	Gina Miles/ Mckinlaigh (USA)	39.30 (10)	16.80	56.10 (5)	0 + 0	56.10
3	Kristina Cook/Miners Frolic (GBR)	40.20 (13)	17.20	57.40 (10)	0 + 0	57.40
...						
6	Didier Dhennin/Ismène du Temple (FRA)	42.80 (17)	14.00	56.80 (7)	3+0	59.80
20	Eric Vigeanel/Coronado Prior (FRA)	53.00 (44)	26.00	79.00 (30)	0+4	83.00
EI	Jean-Renaud Adde/Haston d'Elpègère (FRA)	56.90	EI	---	---	---

ses. Quant à moi, ces JO auront été un genre de formation accélérée du haut niveau. Plus on avance dans l'épreuve, plus on a de pression ! ».

« Nous passons très près de la médaille pour Didier Dhennin, enchaîne Thierry Touzaint. Ses 2 erreurs lui coûtent cher. En revanche, c'est le premier double sans faute de la saison pour la jument. C'est très positif de les voir finir à ce niveau. Eric Vigeanel a fait une olympiade formidable. Son cheval, avait vraiment sa place ici. Je suis très fier de mes cavaliers ».

L'Allemagne est championne olympique par équipe devant l'Australie et la Grande Bretagne. L'individuel est remporté par l'Allemand Hinrich Romeike devant l'Américaine Gina Miles et la Britannique Kristina Cook. Le champion olympique de complet individuel, dentiste de profession, n'en revient pas : « Je ne comprends pas comment c'est arrivé. Il va falloir que je regarde mes tours à la télé pour intégrer et comprendre ».



M Boblet et Whitney Star, une performance très appréciable pour une première participation aux JO - Photo : FFE/PSV

▲ DRESSAGE

LA FRANCE 7^e PAR ÉQUIPE

Le premier couple français à s'élancer sur le rectangle pour la 1^{ère} reprise, le Grand Prix, est Marc Boblet avec Whitney Star. Ils se classent 8^e au classement provisoire avec une moyenne de 66,125 %. Ils se qualifient pour le Grand Prix Spécial.



J Chevanne et Calimucho - Photo : FFE/PSV

« Je suis parvenu à gérer la pression, explique à chaud Marc Boblet. Malgré mes 3 petites fautes, nous avons tout de même pris des points alors que d'autres concurrents se sont retrouvés en dessous de leurs notes habituelles. Whitney a été formidable, d'autant plus qu'il n'a que 9 ans et que ce n'est que sa 6^{ème} participation en Grand Prix ».

« Je suis très fier de Marc Boblet et de Whitney Star pour leur première épreuve à ce niveau, poursuit Alain Francqueville. Leur reprise était bonne. Whitney a été un peu impressionné par l'écran géant sur la piste. Il a fait une faute sur sa pirouette qui était un peu grande, mais dans l'ensemble leur prestation était fluide et agréable à regarder. Marc a très bien monté, il a bien géré son cheval et surtout, il était très concentré et serein ».

Le 2^e couple, Julia Chevanne et Calimucho terminent avec 63,250%, une note en dessous de leurs scores habituels sur ce type d'épreuve, ce qui les classe à la 32^e place. La compétition s'arrête donc pour eux. Alain Francqueville ne cache pas sa déception : « Calimucho était très régulier pendant l'échauffement. Mais lorsqu'il est entré en piste, il s'est quelque peu déréglé. Il n'était pas vraiment dans le rythme au début. Les notes s'en sont donc ressenties. La suite de la reprise a pourtant été très dynamique et très précise. Le piaffer, les lignes de changements de pieds ont été bons. Les notes auraient pu être un peu plus élevées à partir du milieu de la reprise ».

Le dernier couple tricolore à se présenter est Hubert Perring et Diabolo

Saint Maurice. Leur note de 66,833% leur permet de se qualifier pour le Grand Prix Spécial.

Bilan d'Alain Francqueville : « C'est une très bonne reprise. Coup de chapeau à Hubert qui a très bien monté. Le cheval était bien calé dans le trot. Les figures ont été bien faites. Le couple a fait une très légère faute à la fin des temps mais qui a été vite récupérée dans la suite des exercices ».

Après 12 ans d'absence par équipe aux JO, le dressage français revient parmi les 8 meilleures nations du monde dans la discipline en se classant 7^{ème} par équipe.



H Perring et Diabolo Saint Maurice - Photo : FFE/PSV

Résultats DRESSAGE par équipe					
Cl	Pays/Cavalier/Cheval/	Grand Prix			
1	Allemagne	72.917			
	Isabell Werth/Satchmo	76.417 (1)			
	Heike Kemmer/Bonaparte	72.250 (3)			
	Nadine Capellmann/Elvis Va	70.083 (9)			
2	Pays Bas	71.750			
	Anky Van Grunsven/Salnero	74.750 (2)			
	Imke Schellekens-Bartels/Sunrise	70.875 (5)			
	Hans Peter Minderhoud/Nadine	69.625 (11)			
3	Danemark	68.875			
	Zu Sayn-Wittgenstein/Digby	70.417 (8)			
	Andreas Helgstrand/Don Schufro	68.833 (14)			
	Anne Van Olst/Clearwater	67.375(17)			
7	France	65.403			
	Hubert Perring/Diabolo St Maurice	66.833 (20)			
	Marc Boblet/Whitni Star	66.125 (21)			
	Julia Chevanne/Calimucho	63.250 (32)			
Individuel					
Cl	Cavalier/Cheval/Pays	GP Spécial	GP Libre	Moyenne	
1	Anky Van Grunsven/Salnero (NED)	74.960 (2)	82.400 (1)	78.680	
2	Isabell Werth/Satchmo (ALL)	75.200 (1)	78.100 (2)	76.650	
3	Heike Kemmer/Bonaparte (ALL)	72.960 (3)	75.950 (4)	74.455	
...					
21	Marc Boblet/Whitni Star (FRA)	65.640 (21)	---	---	
25	Hubert Perring/ Diabolo St Maurice (FRA)	62.680 (25)	---	---	
32	Julia Chevanne/Calimucho (FRA)	---	---	---	



Anky Van Grunsven avec Sallero, Champions Olympiques Individuels - Photo : Kit Houghton/FEI

2 FRANÇAIS QUALIFIÉS EN GRAND PRIX SPÉCIAL

Marc Boblet et Whitney Star terminent 21^e du Grand Prix Spécial avec une note de 65,640%, une performance satisfaisante pour ce

jeune couple qui marque le renouveau du dressage français. « Je me suis beaucoup amusé, reconnaît Marc. C'est fantastique de venir sur une carrière comme celle des Jeux. C'est extraordinaire et on ne vit que pour ça lorsqu'on fait ce métier ».

Quant à Hubert Perring et Diabolo Saint Maurice, ils sont notés à 62,680%, ce qui les classe 25^{es}. « Mon cheval était très fatigué, reconnaît Hubert. Il y a eu des fautes dans les changements de pied au temps. Mais les dernières transitions piaffer-passage étaient très positives ».

Même si aucun Français n'est qualifié pour la RLM (il faut au minimum obtenir une moyenne de 70 % au GPS), le bilan est satisfaisant pour le dressage français : « Les deux chevaux manquaient d'un peu d'énergie, la fatigue sans doute, reconnaît Alain Francqueville. Diabolo Saint Maurice a souffert de la chaleur. Il n'avait pas

assez d'impulsion, et les notes s'en sont ressenties. Je ne suis pas déçu, bien au contraire ! Le dressage français fait partie des 8 meilleures nations du monde. Nous sommes revenus dans la course et nous allons de nouveau faire partie des nations invitées à participer aux plus grands internationaux (CDI). C'est une belle récompense pour tout le travail et les efforts que nous avons fournis ces dernières années. Le sélectionneur que je suis est vraiment très fier de ses trois couples et de leurs prestations ».

L'or olympique par équipe revient à l'Allemagne devant les Pays Bas et le Danemark. En individuel, Anky Van Grunsven entre dans l'histoire des Jeux en remportant pour la 3^e fois consécutive l'or olympique individuel (c'est la 1^{ère} fois en équitation depuis la création des JO). L'argent est remporté par Isabell Werth devant Heike Keiner.

SAUT D'OBSTACLES

Après un barrage à 7 pour la médaille de bronze et à deux pour l'or, le Canadien Eric Lamaze est sacré champion olympique en individuel à l'issue d'une magnifique finale où Hickstead n'a pas renversé une seule barre lors des 2 manches et du barrage. L'argent revient au Suédois Rolf Goran Bengtsson et le bronze à l'Américaine Bezie Madden.

Le podium par équipe, 1/ Etats Unis, 2/ Canada, 3/ Norvège est remis en cause à l'heure où nous écrivons, par le cas de dopage du pilier de l'équipe norvégienne, Tony André Hansen. Dans ce cas, la médaille de bronze reviendrait à la Suisse.



Eric Lamaze à l'obstacle



L'équipe US sur le podium de CSO

PENTATHLON MODERNE

Amélie Caze est 9^e dans l'épreuve féminine.

Jean-Maxence Berrou et John Zabrowski sont respectivement 21^e et 34^e. - *Frédérique Monnier*



E Lamaze, l'émission en or - Photos : Kit Houghton/FEI

Résultats SAUT D'OBSTACLES par équipe					
Clt	Pays/Cavalier/Cheval/	1 ^e ép.	2 ^e ép.	Total	Barrage
1	Etats Unis	12	8	20	0
	Mclain Ward /Sapphire	0	4		
	Laura Kraut /Cedric	4	0		0
	Will Simpson /Carlsson Vom Dach	8	8	0	
	Beezie Madden/ Authentic	11	4		NP
2	Canada	16	4	20	4
	Jill Henselwood/Special Ed	18	0		4
	Eric Lamaze/Hickstead	0	4		0
	Ian Millar/In Style	4	0		NP
3	Norvège	17	10	17	
	Stein Endresen	4	12		
	Morten Djupvik	12	4		
	Geir Gulliksen	12	5		
	Tony Andre Hansen	1	1		

NB : Réclamation en cours pour la Norvège. 4^e la Suisse.

Individuel						
Clt	Cavalier/Cheval/Pays	1+2+3 ^e ép.	Total	Finale	Barrage	
1	Eric Lamaze/Hickstead (CAN)	0+0+4	4	0	0	38.39
2	Rolf-Goran Bengtsson/Ninja (SWE)	4+0+4	8	0	0	4 38.39
3	Beezie Madden/Authentic(USA)	4+0+4	8	0	4	0 3525



1 2



Bye bye Pékin

1 à 4 Hong Kong très Chine.

5 à 7 L'équipe du Complet, Serge Lecomte, Roselyne Bachelot, l'équipe de dressage, et Haya de Jordanie dans les tribunes.

8 Merci aux Propriétaires des chevaux pour leur confiance et aux supporters qui ont été aux côtés de l'équipe de France.



3

4



Photos : FFE/PSV



5 6



7

8





Abonnez-vous à la REF



- ▲ L'info à la source.
- ▲ La vie du sport.
- ▲ Les événements en photos.
- ▲ Les innovations pédagogiques.
- ▲ Les règlements.
- ▲ Toutes les références du monde équestre.

Avec ses SUPPLÉMENTS

- ▲ Les dossiers FFE.
- ▲ Les albums des champions.
- ▲ Les affiches des grands événements.



Abonnez-vous : www.ffe.com ou bulletin ci dessous.

Nom Prénom

Adresse

.....

- Plein tarif 50 €
- Tarif préférentiel licencié 45 €
- Numéro de licence obligatoire | | | | | | | |
- Chèque à l'ordre de FFE. A retourner à SIF 14490 Litteau
- Tarif club adhérent 10 € avec la cotisation 2009



1 2



3 4



5

Grand National à Deauville

- 1 L'entrée de piste du Jump'in de Deauville.
- 2 Florian Angot et Ilvien des Mielles 1er pour l'Ecurie Normandie 2014.
- 3 Le podium.
- 4 Philippe Rozier et Idéal de Prissey 2e pour l'Ecurie GPA.
- 5 Nicolas Delmotte et Nintendo 3e pour l'Ecurie HN Anciaume/Delmotte.
- 6 Rencontre entre femmes de cheval le samedi après-midi : jockey, vétérinaire, entraîneur.
- 7 Mme Mestrallet, présidente du concours.
- 8 Pascal Dubois, DTN, avec Sophie Dion, conseillère sport auprès de la Présidence de la République, Jean-Paul Lepetit, chef de piste.



6 7



8

Photos : FFE/PSV



1



2



3

Grand National à Lure

1-2-3 Bel accueil à Lure pour le Grand National, puis le temps se gâte à en croire l'équipe FFE TV.

4 Walter Lapertot et Wodan remportent l'épreuve pour l'écurie Ar Tropig, ici sur l'obstacle de la ville de Lure.

5 Régis Vilain et Ingrès II pour L'écurie De la Pointe se classent à la seconde place.

6 Simon Delestre et Oda I pour l'écurie Briotet Moselle arrivent en 3ème position.

7 Podium de cette 6ème étape avec, de gauche à droite : Alain Cosnier, vétérinaire de Vetoquinol, Christian Didier, Président du concours de Lure, Etienne Frechin, PDG de Vetoquinol partenaire du Grand Prix, Eric Houlley, Maire de Lure, Marie Hélène Fehner, fleuriste-Interflora et Michel Lombardot, Président du CRE Franche Comté.



4



5



7



6



1 2



3



4



5



6

Grand National à Vittel

1 3eme et ultime étape du Grand National, avant les JO, dans les Vosges.

2 Détente dans un écrin de verdure pour Espoir de la Mare*Ecolit.

3 Jean Teulère et Espoir de la Mare*Ecolit pour l'Ecurie Jean Teulère-Région des Pays de la Loire, dominent les épreuves et maintiennent leur leadership au classement général.

4 En seconde position, Nicolas Touzaint et Galan de Sauvagère pour les Ecuries Nicolas Touzaint.

5 Eric Vigeanel et Coronado Prior, pour l'Ecurie Eric Vigeanel, sont 3e de cette étape et gagnent leur billet pour les JO.

6 Podium des cavaliers en compagnie des propriétaires.

Photos FFE/PSV

LA BOUTIQUE DU PONEY

BON DE COMMANDE

RÉF ARTICLES PRIX QTÉ TOTAL

PÉDAGOGIE

LI03	De l'enfant au cavalier	20.00 €		
LI26	Du cavalier à l'enseignant	20.00 €		
LI40	De l'adulte au cavalier	20.00 €		
LI05	L'équitation par le jeu	22.87 €		
LI07	L'évaluation des quatre premiers galops	5.34 €		
LI06	L'école au poney-club	22.87 €		
LI08	Poney découverte	15.24 €		
LI17	Modèle et allures	16.00 €		
LI18	Culture équestre	20.00 €		
KIT	Kit Pédagogie : De l'enfant au cavalier, Du cavalier à l'enseignant, De l'adulte au cavalier, L'équitation par le jeu. au lieu de 82.87 €	75.00 €		

ENFANTS

LI44	1er Galop, l'exemplaire	4.00 €		
LI45	1er Galop, les 10 exemplaires	25.00 €		
LI46	1er Galop, les 20 exemplaires	42.00 €		
LI47	1er Galop, les 30 exemplaires	48.00 €		
LI48	1er Galop, à l'unité à partir de 30	1.60 €		
LI50	2ème Galop, l'exemplaire	4.00 €		
LI51	2ème Galop, les 10 exemplaires	25.00 €		
LI52	2ème Galop, les 20 exemplaires	42.00 €		
LI53	2ème Galop, les 30 exemplaires	48.00 €		
LI54	2ème Galop, à l'unité à partir de 30	1.60 €		
LI10	Poney soleil, à l'unité	3.00 €		
LI11	Poney soleil, les 10 exemplaires	19.00 €		
LI12	Poney soleil, les 20 exemplaires	32.00 €		
LI13	Poney soleil, les 30 exemplaires	36.00 €		
LI15	Poney soleil, l'unité à partir de 30 exemplaires	1.20 €		

PROMOTION CLUBS

BD02	100 invitations Baptême Poney	9.50 €		
BD03	100 diplômes Baptême Poney	17.00 €		
BD06	Affiches : le poney, la plus belle conquête de l'enfant, les 50	19.00 €		
BD08	Affiches : Concours poney, les 50	19.00 €		

RÈGLEMENTS 2008

LI20	Tome 1 : Général + CSO + CCE + Dressage + Hunter	19.95 €		
LI21	Tome 2 : Général + Attelage + Endurance + Horse Ball + Trec + Trec Attelé + Voltige	19.95 €		
LI22	Tome 3 : Général + Barrel Race + Camargue + Courses + Equifeel + Equifun + Polo + Pony Games + Western	19.95 €		
LI23	Les 3 Tomes : au lieu de 59.85 €	53.00 €		

FRAIS DE PORT*

DI02	Participation aux frais d'expédition	7.00 €	1	7,00
------	--------------------------------------	--------	---	------

TOTAL DE LA COMMANDE

A renvoyer avec votre règlement à : L'écho des poneys. Grignon. 77370 Fontenailles				
L'écho des poneys "ABONNEMENT 1 AN"	45.00 €			
L'écho des poneys "ABONNEMENT 2 ANS"	80.00 €			

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tél.

Je joins mon règlement : par chèque ou par carte bancaire :

Limite de validité : _____ Signature : _____

Cryptogramme : _____

(3 derniers chiffres qui se trouvent au dos de votre carte)

*Frais Expédition Etranger / Dom Tom : nous consulter

La Rentrée
avec **L'écho des PONEYS**

Format carte postale

Invitations Baptême
INVITATION
Les 100 9,50 €

Baptêmes Poney
BAPTÊME PONEY
Les 100 17 €

Affiches
LE PONEY
La plus belle conquête de l'enfant
Les 50 19 €

L'écho des poneys
Grignon - 77370 Fontenailles - 01 64 08 45 29



Un été très saut d'obstacles

Déjà, plus de la moitié des épreuves du Grand National de saut d'obstacles sont passées. A l'issue des 7 étapes, l'Ecurie Eric Navet-Olivier Guillon tient la tête du classement avec 63 points, devant l'Ecurie Briotet Moselle et l'Ecurie Normandie 2014.



Classement du Grand National CSO après la 7^e étape

PI	Ecurie	Lure		St-Lô		Cumul	Logo
		PI	Points	PI	Points		
1	Ecurie Eric Navet-Olivier Guillon	6	5pts	3	9pts	63pts	
2	Ecurie Briotet Moselle, Simon Delestre-Fabrice Dumartin	3	9pts	4	7pts	44pts	
3	Ecurie Normandie 2014, Patrice Delaveau-Florian Angot			2	10pts	36pts	
4	Ecurie GPA, Philippe Rozier-Edouard Couperie		1 pt			29pts	
5	Ec. Program-Sport Organisation, Charlene Homond-Jean Marc Nicolas	4	7pts			27pts	
6	Ecurie Ar Tropig, Jérôme Hurel-Walter Lapertot	1	12pts	5	6pts	26pts	
7	Ec. HN Anciaume/Delmotte, Timothée Anciaume-Nicolas Delmotte					20pts	
8	Ecurie Théault/Cyclogalop, Pénélope Leprevost-Jérôme Gachignard			1	12pts	19pts	
8	Ecurie Ned Ship			8	3pts	19pts	
...							
10	Ecurie Samsung, Julien Epailard-Alexandra Paillot			6	5pts	17pts	
	Ecurie de la Pointe, Régis Villain	2	10pts			12pts	
	Ecurie Tradi Home/Vulsain, Frédéric Lagrange-Bruno Jazede	5	6pts			9pts	
	Ecurie Equin Normand, Benjamin Devulder	7	4pts			5pts	
	Ecurie du Lys, Clémence Laborde			7	4pts	4pts	
	Ecurie Lopez/Gastaldi, René Lopez-Charlotte Gastaldi	8	3pts			4pts	

Offre d'emploi

FFE Développement recrute un collaborateur (trice) pour s'occuper des opérations vers les clubs, de la presse locale et régionale et de l'accueil FFE lors des grandes manifestations.

Profil : compétences de rédaction, de travail des images, de communication. Poste à plein temps situé à Lamotte-Beuvron.

Envoyer CV et lettre de motivation à laref@ffe.com



Photo : FFE/PSV

FFE TV : LE MILLION !

Lancée il y a un peu plus d'un an, FFE TV a franchi en juillet la barre du million de consultations. Depuis le 26 juin 2007, date de création de la chaîne internet de la fédération, les consultations des vidéos ne cessent d'augmenter.

Avec 10 chaînes à thèmes, FFE TV propose pas moins de 550 vidéos. Parmi les dernières vidéos en ligne, le Generali Open de France 2008, l'Equirando 2008, les dernières étapes du Grand National, le stage de préparation de l'équipe de France de complet en vue des JO.

Demoiselles à médailles

Chloé Deschamps et Mon Nantano de Florys décrochent l'argent individuel poney à Avenches (24 au 27 juillet) ; Frédérique Whitaker et Garie Dia Tuilerie accrochent le bronze à Thirlestane (15 au 17 août). Rencontres.



Chloé Deschamps - Photo L'écho des poneys

La REF : A quel âge avez-vous commencé à monter à cheval et comment vous êtes-vous dirigées vers le complet ?

Chloé Deschamps : J'ai débuté à l'âge de 4 ans à Thignecourt (80). Mon père est cavalier de complet. Il a tourné en 2 étoiles, puis en B depuis que je sors à poney. Cela m'a tout naturellement influencé.

Frédérique Whitaker : J'ai commencé à monter à l'âge de 7 ans au club de Villeneuve-Loubet.

Nicole Besancenez, notre monitrice, nous a donné le goût et l'envie du complet. Nous étions toute une équipe de jeunes qui tournaient de la D2 ponam jusqu'au Grand Prix Elite. C'était très sympa.

La REF : Avec qui travaillez-vous ?

C. D. : Je travaille bien sûr avec mon père, dans l'écurie tenue par Maryline Pilliard à Lamorlaye. Je travaille le dressage avec Dominique Briussel et l'obstacle avec Gilbert Doerr.

F. W. : Depuis un an et demi que je suis à Valbonne, je travaille avec André Delpicol, qui est cavalier de CSO, et Patrice Rupin, un ancien de Saumur qui a fait du complet. En concours, je bénéficie des conseils de Charles Marteau. J'ai aussi travaillé à diverses reprises avec Pascale Boutet.

La REF : Racontez-nous votre rencontre avec votre cheval.

C. D. : J'ai d'abord concouru avec *Irmak Mistral*. En 2006, il a fallu se rendre à l'évidence : j'étais devenue trop grande pour lui (ndlr. Cette année-là, Chloé remporte le championnat C1 Ponam Elite de CCE et termine 2e du championnat CD1P Elite de dressage). Mon père a rencontré Guillaume Lévêque au Sologn'Pony, qui lui a parlé de *Mon Nantano*. Nous l'avons d'abord pris à l'essai puis nous avons signé un contrat d'exploitation pour quatre ans. Il sera ensuite monté par ma petite sœur, Julia.

F. W. : Quand il a fallu quitter les compétitions poneys, mon père m'a acheté *Man de la Vaucouleurs* chez Pascale Boutet, à qui nous l'avons laissé un an au travail. Il est arrivé chez nous en 2006, qualifié pour Pompadour. Mais nous n'avons pas pu y aller car il souffrait d'une tendinite traumatique que nous avons pris le temps de soigner. Pendant un an, j'ai monté le cheval de ma mère, *Perrier*, en CSO. J'ai beaucoup appris sur les barres pendant cette période. Je monte *Garie* depuis exactement un an. Elle a auparavant été montée par ma sœur pendant quatre ans.

La REF : Les championnats d'Europe étaient-ils l'échéance à atteindre pour vous cette année ?

C. D. : Oui, c'était un but en soi, un objectif à deux ans que nous nous étions fixé en prenant *Mon Nantano*.

F. W. : J'ai préféré ne pas y penser et gérer mes chevaux concours par concours. Je voulais d'abord que mes chevaux aillent bien à Dijon puis à Fontenay (ndlr. Frédérique remporte la Tournée des As juniors 2e année Amateur Elite Grand Prix à Fontenay avec *Garie*).



Frédérique Whitaker - Photo Grossick Photography

La REF : Revenir avec une médaille, ça fait quel effet ?

C. D. : Je suis très contente et en même temps un peu frustrée. J'étais en tête à l'issue du dressage et les 0,20 point d'écart au final me restent sur le cœur. J'aurais pu faire une seconde de moins au cross, pas de barre en CSO. Ça, c'est ce qu'on voit le mieux. Je me dis aussi que j'aurais pu faire un meilleur dressage. Cette discipline est passionnante.

F. W. : C'est inespéré, un rêve qui devient réalité. On pense que c'est impossible à atteindre. Et puis le travail de toutes les saisons passées a payé. C'est super aussi pour mes parents qui ont toujours tout fait pour m'aider.

La REF : Quel est votre avenir équestre ?

C. D. : J'ai eu 16 ans en avril et c'est donc ma dernière année à poney. Je le regrette, car je trouve que les chevaux sont moins marrants que les poneys. Mais il faudra bien passer à cheval car je veux continuer. Mon père a une bonne jument que nous partagerons peut-être. A part ça, j'entre en 1e S. Je ne sais pas exactement ce que je veux faire plus tard, mais je m'orienterai sûrement vers le secteur médical.

F. W. : J'ai eu 18 ans en avril. Je quitte donc les juniors en fin d'année, après le championnat de France junior avec *Man* à la Toussaint. Après, je tournerai en jeunes cavaliers, toujours avec *Garie* et *Man*. Côté études, j'ai eu le Bac S en juin (ndlr. Mention « bien » s'il vous plaît !) et je rentre en école de commerce le 1er septembre. - *Propos recueillis par Agnès Lopez Chardonnet*

▲ HORSE BALL : LES BLEUS EN OR

L'équipe de France composée de Mickael Legall, Jérôme Hadjout, Mathieu Laguerre, Nicolas Thiessard, Benoît Levêque, Johann Pignal, Florian Moskowitz, Romain et Benjamin Depons remporte la 1ère Coupe de Monde de horse ball à Ponte de Lima, Portugal, le 3 août. 11 nations y participaient dont certaines venues de loin comme l'Argentine, le Brésil et le Canada.



Photo : DR

Belle performance pour les tricolores et leur entraîneur national, Thomas Soubes, qui ont gagné tous leurs matches, dont la finale contre l'Espagne 13 à 6. - FM

▲ CSIO 5* DE BRATISLAVA

La France remporte la coupe des Nations du CSIO 5* de Bratislava, SK, le 27 juillet grâce à une jeune équipe composée d'Alexandra Francart/*Iman du Rozel*, Vincent Blanchard/*L'Amour du Bois*, Olivier Perreau/*Grâce du Fraigneau* et Walter Lapertot/*Wodam*. - FM

▲ CSIO 5* DE FALSTERBÖ

Le 20 juillet, l'équipe de France avec Jérôme Hurel/*Kho de Presle*, Inès de Balanda/*Kikuyu du Coty*, Kevin Staut/*Jo de Labarde* et Nicolas Delmotte/*Luccianno*HN* se classe 2e ex æquo avec l'Italie de la Coupe des Nations du CSIO 5* de Falsterbö, SU. - FM

▲ CSI 4* DE GEESTEREN

Après avoir été 2e de la grosse épreuve du vendredi, Patrice Delaveau et *Katchina Mail*Normandie 2014* remportent le Grand Prix du CSI 4* de Geesteren, Holl, le 13 juillet, devançant Ludger Beerbaum de plus d'une seconde. - FM

▲ NICOLAS DELMOTTE

Avec *Luccianno*HN*, Nicolas Delmotte remporte le Grand Prix du CSI3* de Dinard le 3 août. - FM

Monique Girard-Claudon



Photo : FFE/PSV

Monique Girard Claudon est décédée le 28 juillet.

Propriétaire notamment de *Galan de Sauvagère*, *Joker d'Helby* et *Hidalgo de Ille*, elle accompagnait fidèlement la famille Touzaint depuis plus de 30 ans, étant déjà la propriétaire d'*Andalou*, la monture de Jean Yves Touzaint lors des JO de Montréal en 1976. Elle venait d'ailleurs d'acquérir un nouveau cheval pour Nicolas en vue des JO de Londres.

Gageons qu'elle veillera toujours fidèlement sur Nicolas et ses chevaux...

Toute la sympathie de la FFE va à sa famille et à ses amis- FM

Shetlands américains à l'honneur



Photo : DR

L'USEF, la Fédération Equestre des Etats-Unis, récompense l'ASPC, l'American Shetland Pony Club, association de race fondée en 1888, pour leur généreux geste en faveur de l'olympisme. 1 500 dollars ont en effet été offerts à l'ASPC par l'USEF lors du Congrès sur les Poneys Shetlands américains organisé à Cloverdale, dans l'Indiana, du 30 juillet au 2 août 2008. Ce congrès

est considéré comme la plus prestigieuse compétition pour la race. Le don de la Fédération Equestre des Etats-Unis récompense l'« Olympic Goodwill Gesture » de l'ASPC qui a donné en cadeau 2 shetlands américains à l'HKEF, la Fédération Equestre de Hong Kong, en reconnaissance de leurs efforts pour accueillir les Jeux Olympiques équestres 2008. Pour Johnny Robb, directeur marketing de l'ASPC, « c'est un exemple du véritable esprit des JO ». - LS

▲ CDI 3* DE VIERZON

Podium 100% français au CDI 3* de Vierzon le 13 juillet. Julia Chevanne et *Calimucho* remportent le CDI devant Hubert Perring/*Diabolo Saint Maurice* et Marc Boblet/*Whitni Star*. - FM

▲ CHAMPIONNAT DU MONDE DE MOUNTED GAMES

Quentin Voeltzel sur *Colbeach Royal Spy* est vice-champion du monde de Mounted Games en individuel dans la catégorie Open à la suite des championnats du monde qui se sont déroulés du 17 au 20 juillet à Grantham.

Infrastructures : construire l'avenir

Les 2^e Assises Nationales des infrastructures du Tourisme Equestre se sont déroulées les 9 et 10 juin 2008 à Paris. Plus d'une centaine de représentants régionaux et départementaux étaient présents aux différents ateliers mis en place. Compte-rendu.



Christian Boyer (Administrateur FFE-TE), Eric Jounaux (Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative), Serge Lecomte (Président de la FFE), Jean Marc Michel (Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire), Max Barblier (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche). Photo : FFE

DANS LA CONTINUITÉ DES 1^E ASSISES

Les assises de 2001 ont eu un impact important vis-à-vis du monde équestre qui se destinait à la randonnée ; les conclusions de ces travaux rendues sous forme « d'actes » ont servi de fil conducteur à la politique du CNTE dans le domaine des infrastructures pendant près de 6 ans. Ce sont bien les « acteurs du tourisme équestre » qui avaient, au travers des différents ateliers, réfléchi, discuté et proposé des idées directrices qui ont permis de dégager les actions à conduire. Dès la fin de l'année 2001, les premiers itinéraires départementaux sont cartographiés sous forme numérique et mis à la disposition du public via internet. En 2002, la charte éthique du cavalier et meneur de pleine nature voit le jour. Cette même année, le CNTE dépose de nouvelles marques de balisage, et dans la foulée signe les procédures de délégation de balisage aux CDTE. C'est également cette année que pour la première fois un catalogue recensant l'ensemble des hébergements équestres, quelle que soit leur appartenance, est édité. C'est aussi en 2002 que l'autocollant spécifique aux « Relais d'étape » voit le

jour, autocollant dont la diffusion est assurée par l'intermédiaire des CDTE. 2003 verra la mise en place d'un fonds chemin dont la dotation de 75 000 € servira au co-financement d'actions de terrain. C'est aussi la mise en place de l'année de l'environnement, puis de la rédaction d'un modèle de convention tripartite pouvant être appliquée dans les départements disposant de structures partenaires. 2004 verra la signature d'un accord inter fédéral sur les voies vertes, la rédaction d'une nouvelle convention avec IGN sur des aspects commerciaux, mais aussi la rédaction et la diffusion du guide pratique et juridique des itinéraires équestres, dernière étape dans l'utilisation du fonds chemin. En 2005, le CNTE diffusera à tous les CDTE le guide sur les Commis-

sions des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI) et se rapprochera de la Fédération Française de randonnée Pédestre (FFRP) afin de rédiger une convention de partenariat déclinable en régions et départements. Ces principales actions ont été initiées grâce aux réflexions issues des premières assises.

2^E ASSISES

Durant 2 journées, 120 participants venus de l'ensemble des départements et régions ont participé activement aux travaux organisés en séances plénières et en ateliers thématiques :

- Les outils juridiques au service des usagers des chemins
- Les nouvelles technologies peuvent-elles révolutionner la randonnée équestre ?
- Les hébergements en question : création, identification, référencement
- Le tourisme équestre et ses partenaires, la mise en œuvre des Plans départementaux des espaces, sites et itinéraires (PDESI).
- Tourisme équestre responsable : une porte ouverte sur demain et sur le monde.

Les différentes réflexions pourront nourrir le schéma directeur de développement des infrastructures du tourisme équestre pour la période 2008/2012, tout en hiérarchisant les priorités. - *Christian Boyer, Président du CRTE Bretagne, élu tourisme équestre au Comité Fédéral de la FFE en charge des infrastructures.*

Parrainées par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche et le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, les 2^e assises ont été, pour ces partenaires privilégiés, l'occasion de rappeler leur engagement en faveur des activités de tourisme équestre et de souligner le travail important réalisé par les acteurs de terrain.

Serge Lecomte, Président de la FFE, a quant à lui fortement insisté sur la place du tourisme équestre au sein de la Fédération et souligné son rôle déterminant dans le développement des pratiques équestres. Il a également tenu à préciser que les tâches et réalisations départementales et régionales des comités de tourisme équestre profitaient à l'ensemble des cavaliers.

Les thématiques transversales

Plusieurs thématiques transversales sont revenues dans les différents ateliers parmi lesquelles la nécessité d'améliorer la représentativité de la filière Tourisme équestre, l'utilité d'harmoniser les méthodologies pour concevoir un cahier des charges, le besoin de partage d'expériences pour favoriser la mutualisation des informations et l'importance d'une veille pour permettre une mise à jour efficace des différentes informations.



Photo : Vercors à cheval. E. Minodier

POINT TRANSVERSAL 1 : Renforcer la représentation du « Tourisme équestre »

Au sein des institutions et collectivités locales et territoriales : Tourisme, Agriculture, Jeunesse et Sports, Ecologie, etc. Cet effort de lobbying auprès des institutions et des partenaires permettra de faire connaître le tourisme équestre pour qu'il devienne un interlocuteur incontournable.

Atelier n°1 : L'aménagement des chemins se fait sans concertation avec les utilisateurs « équestres » du fait de l'absence de la filière « Tourisme équestre ».

Atelier n°2 : La validation des itinéraires par les « équestres » pose problème : le Conseil Général envoie les itinéraires aux « pédestres » et non aux « équestres »...

Atelier n°4 : D'une part, la représentativité des « équestres » au niveau des CDESI n'est pas toujours suffisante et, d'autre part, en cas de présence de l'équitation dans la CDESI, il devient nécessaire d'intégrer le tourisme équestre avec les autres acteurs de l'équitation.

Atelier n°5 : Le cheval est le plus souvent absent des réflexions des décideurs des territoires. Il est donc essentiel d'intégrer la réflexion des élus au moment des études, voire

même de susciter les études pour la définition des schémas de randonnées équestres.

POINT TRANSVERSAL 2 : inciter à la conception de cahiers des charges

Pour recenser et référencer l'ensemble des éléments d'information utiles concernant les infrastructures : chemins, hébergements, SIG, etc. Il s'agit de centraliser et d'harmoniser au niveau national le travail réalisé aux niveaux local, départemental et/ou régional, grâce à des outils méthodologiques adaptés.

Atelier n°1 : Pour les chemins, l'harmonisation d'un cahier des charges de recommandations techniques (revêtement, signalisation, sécurité) applicable à toutes les activités (pédestre, vélo, équestre, handicapé) doit permettre également de prendre en compte les prescriptions techniques pour les infrastructures et aménagements liés.

Atelier n°2 : Pour les NTIC, Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, il s'agit d'harmoniser les méthodologies, à savoir quels outils, quels formats, quelle grille de saisie sur quels critères, etc. pour être en mesure de rédiger un cahier des charges.

L'inventaire de l'ensemble des données à insérer dans le système reste à prévoir.

Atelier n°3 : Pour les hébergements, la qualification de l'offre semble indispensable : la stratégie opérationnelle passe par le référencement de chaque hébergement selon ses caractéristiques (critères à définir) ; ce cahier des charges permettra de donner de la crédibilité à la démarche auprès des fédérations d'hébergeurs et de leur permettre de mieux cibler les attentes des cavaliers.

POINT TRANSVERSAL 3 : initier une démarche de mutualisation des informations et des expériences

Ateliers n°1, 2 et 3 : Concernant les chemins, les NTIC et les hébergements, un système type « forum » peut être mis en place mais il doit prévoir un modérateur qui devra valider l'ensemble des informations échangées.

Atelier n°5 : La création d'événements permet de favoriser l'animation d'un territoire et de faire vivre les circuits : les expériences des uns, éventuellement en commun avec d'autres disciplines, peuvent servir aux autres.

POINT TRANSVERSAL 4 : une stratégie de veille

Instaurer une stratégie de veille dans tous les secteurs (juridique, technologique, etc.) viserait à favoriser la mise à jour des informations.

Atelier n°1 : La mise en place d'une cellule juridique doit prévoir une assistance et une veille juridique.

Atelier n°2 : La mise à jour des informations sur les itinéraires à savoir un changement de tracé des routes, travaux, etc. peut occasionner des problèmes de sécurité s'il n'y a pas d'accompagnateur qualifié : les NTIC pourront permettre une mise à jour en temps réel.

Atelier n°3 : L'offre des hébergements telle qu'elle est proposée dans *Cheval Nature* est non détaillée car il y a un problème de collecte et de mise à jour des informations.

Immense succès populaire et participatif

L'Equirando 2008 de Châteaubriant a connu un incontestable et mérité succès. Cette réussite exemplaire est due au long et patient travail du comité d'organisation et à l'équipe des "orange", ces généreux bénévoles qui se sont investis sans compter pour accueillir et rendre heureux les participants d'une manifestation qui demeure, au fil des années, la grande fête des cavaliers et meneurs de pleine nature. Compte rendu de ces journées de liesse et de partage par Philippe Ollieric, président du comité d'organisation.



Photo : © Châteaubriant 2008

DEUX « J-1 » PARTICULIÈREMENT ANIMÉS

Le 24 juillet, à Sennones, sur l'hippodrome, le président du CDTE de Mayenne, Alain Faivre et son équipe, reçoivent 150 chevaux pour un bivouac avec dîner mayennais et ambiance musicale. Le contrôle vétérinaire est effectué, la météo est bonne et l'accueil chaleureux.

En même temps, à Issé, au Haras de Gastines, Colette Ollieric, Lucien Bourdeau, Président du CDTE de Loire-Atlantique, Marie-Ange et Octave Voisin assurent l'accueil et le secrétariat du contrôle vétérinaire. Le site est remarquable. Propriété de la ville de Châteaubriant, il est le centre technique des Haras Nationaux, dédié aux pur-sang. Les paddocks sont nombreux, vastes et sécurisés, les boxes en dur, la bière et le cidre à la pression sont offerts aux équirandins. Roland Bossard présente un spectacle de dressage de très haute qualité, monté et en liberté, de deux per-

cherons. 150 couverts sont installés en plein air pour une garden-party, avec barbecue géant, animée par le saxophoniste Yvon Chutel qui fera danser les équirandins jusqu'à 1 heure du matin.

CHÂTEAUBRIANT, TERME DU VOYAGE

Après un copieux petit déjeuner préparé par l'équipe de bénévoles, les attelages se mettent en route, les équirandins par petits groupes, en selle, pour converger vers l'hippodrome de Châteaubriant à partir des deux « J-1 ». Les itinéraires sont balisés au sol, avec de la « rubalise » en forêt, très peu de routes, des chemins ombragés en longeant les étangs, permettent un accès direct au bivouac de l'hippodrome pour un trajet de 25 kms au départ de Sennones et de 18 au départ d'Issé, le tout sous un soleil radieux.

Les randonneurs qui n'ont pas bénéficié des « J-1 » arrivent dans l'après-midi sous une petite pluie persistante qui n'entache en rien leur moral, le cidre et la bière leur étant à nouveau offerts dans la zone d'attente de la visite vétérinaire.

CONCOURS D'ÉLEVAGE PONEYS

Au bord des étangs de Choisel, dès le matin, se déroulait un concours d'élevage poneys toutes races. L'après-midi, sur une carrière, c'était la labellisation des chevaux de loisir organisée par les Haras Nationaux et, sur l'autre, une

démonstration de maniabilité en attelage.

BIVOUAC - VIN D'HONNEUR - MÉDAILLES

Les équidés étaient tous badgés à l'issue du contrôle vétérinaire. L'installation dans les boxes, les lignes d'attache ou les paddocks était guidée dès le PC accueil par les bénévoles reconnaissables à leurs tee-shirts orange.

Dès l'installation et la distribution de fourrage, les Equirandins étaient conviés par Monsieur Alain Hunault, maire de Châteaubriant pour un vin d'honneur offert par la municipalité aux 1 000 participants. A cette occasion Monsieur le Maire a remis la médaille de la ville à Christiane Rincé, présidente du CRTE, et Philippe Ollieric, président du comité d'organisation, avec un mot de remerciement pour le travail accompli par tous les bénévoles.

REPAS - SOIRÉE DANSANTE

Tout le monde se retrouve à l'abri sous le hall PMU de l'hippodrome où sont dressés 1 000 couverts. Le buffet est abondant et la qualité est au rendez-vous. La soirée se termine sous le grand barnum par un bal animé par l'orchestre des « gars des Landelle ».

JEUX ÉQUESTRES - DÉFILÉ RÉUSSI

Le samedi matin, jeux équestres, maniabilité attelages sur le site des étangs de Choisel et randonnées libres pour les clubs qui avaient souhaité randonner en marguerite. Mais c'est surtout la préparation du défilé qui occupe tous les esprits. Après un briefing, André Eperdussin, représentant le CDTE Vendée, mettra en place une organisation parfaite. Dès 14h30, le défilé se met en branle. Il est ouvert par quatre gardes républicains, suivis du Comité d'Organisation à cheval, Christiane Rincé, Michel Bodiguel, Raymond Guibert, Yannick Allain, Philippe Ollieric et... Chloé Blanchard, notre assistante qui courait, son tal-

kie-walkie à la main... Suivaient les cavaliers Haras Nationaux en grande tenue et les attelages des Haras Nationaux dans lesquels avaient pris place les élus et les partenaires, les huit attelages du Cheval Breton, en costumes traditionnels, les équipes étrangères derrière leur drapeau, les équipes régionales derrière leur fanion. Le trajet faisait 4,5 kms, passait par les douves du château, devant la mairie où un podium était dressé pour les commentaires éclairés de Pascal Gonel qui disposait d'une fiche sur chaque équipe. La foule était nombreuse sur tout le trajet, applaudissant, admirant et caressant les équidés. Parfaitement organisé, le défilé se déroula sans aucun embouteillage en 2 h 30.

DISCOURS - SPECTACLES ÉQUESTRES - REPAS DE GALA

Retour au bivouac avec les animations folkloriques, «le Rideau Attelé» autour des roulottes et de la yourte d'exposition. Le soleil est de la partie et le cidre a coulé à flots. Après une douche bien méritée, (sanitaires et douches entretenus en

permanence, sont restés d'une propreté remarquable) tous les participants se retrouvent en haut de l'hippodrome pour entendre les interventions du Maire M. Alain Hunault, de François Roche Bruyn, directeur général des haras Nationaux, qui expose la politique en faveur du développement du Tourisme Equestre. Serge Lecomte, Président de la FFE, félicite les organisateurs, rappelle l'engagement de la Fédération et réitère son attachement au développement du Tourisme Equestre. Philippe Ollieric, Président du CO conclut en insistant sur l'importance des chemins verts et rend un hommage appuyé à Christiane Rincé, 80 ans, Présidente du CRTE, cheville ouvrière de cet Equirando.

A la suite, Christophe Arnaud offre 45 minutes de spectacle époustouflant : poste hongroise, voltige en cercle, travail d'un cheval en liberté.

SOIRÉE ANIMÉE

Cocktail avant la mise en place, non sans mal pour les deux tables officielles, de 1 100 couverts pour une soirée de gala très animée. La qua-



Photo : © Chateaubriant 2008

lité des repas et du service est soulignée et le traiteur nantais «Les jardins des gourmets» bénéficie d'une belle ovation. Vers 22 h, retour au chapiteau pour une soirée dansante animée par le «Suspens Orchestra» et ses charmantes choristes. On dansera jusqu'à trois heures du matin.

Un succès international

L'Equirando figure à la première place des manifestations phares du tourisme équestre international. La FITE, qui souhaite depuis toujours faciliter et encourager le franchissement des frontières, avait lancé, en liaison avec le comité d'organisation, une action très volontaire en direction des Organismes Nationaux de Tourisme Equestre, pour faciliter la venue de randonneurs étrangers à Châteaubriant. Une réduction du coût de l'engagement et un prix spécial de la FITE figuraient parmi les mesures incitatives prises à cet effet. 12 équipes, venues de Belgique, d'Allemagne, de Suisse et d'Espagne, en tout, près de 60 cavaliers, ont répondu présent à cet appel. A noter que le chef de l'équipe allemande participe fidèlement à l'Equirando

depuis Provins, en 1993. Les prix ont été remis lors du repas de gala par le président de la FITE : une coupe spéciale en céramique pour l'équipe la plus nombreuse, la Belgique et des tee-shirts et souvenirs de la FITE pour l'équipe d'Allemagne, également importante.

A cette occasion, des boucles de ceinturon de la Via Francigena ont été remises à Christiane Rincé et Chloé Blanchard pour leur immense travail au sein du comité d'organisation.

La FITE tient à adresser ses plus vifs compliments pour l'action des responsables français en faveur du tourisme équestre, dans les domaines les plus divers. L'exemple français demeure, ne se dément pas, ne se démode pas.

L'Equirando, manifestation dynamique, conviviale et populaire, témoigne de la vitalité du tourisme équestre, de la fidélité de ses adeptes, de la qualité et de l'image positive qu'ils portent dans le monde de l'équitation. Les personnalités politiques présentes à Châteaubriant, les responsables de la mouvance cheval ne s'y sont pas trompés, il y a dans ce creuset fécond une énergie, des valeurs qui étonnent, une place spécifique, un esprit particulier, fait de simplicité, d'enthousiasme, de chaleur humaine communicative, qui emportent l'adhésion.

Fasse que ce sympathique caractère d'exception non seulement perdure mais gagne du terrain. - *Hervé Delambre, Président de la FITE*

MESSE DE SAINT-HUBERT

Et pourtant, les bénévoles devront tout remettre en ordre pour accueillir à 10 h la messe de St Hubert sonnée par les dix trompes du « Bien Allé » de Nantes devant une assistance recueillie de plus de 500 personnes.

VISITE DU CHÂTEAU

A 11 h, dans le cadre du développement durable, le CO ayant réduit considérablement les déplacements automobiles, c'est donc une noria d'attelages qui conduisit 200 Equirandins pour une visite du château, patrimoine départemental.

BUFFET - SPECTACLE - ANIMATIONS - ENTHOUSIASME

Dernier buffet géant à l'hippodrome avant de descendre sur le site des étangs de Choisel pour une animation non stop jusqu'à 19 h devant 6 000 spectateurs. Buvettes, gastronomie locale, village exposants, danse country avec les cavaliers de la Mée, musique avec le groupe « Ewenn », spectacle Shetland Circus avec la troupe d'handicapés coachée par Daniel Joly, symphonie équestre avec Roland Bossard, Grand spectacle par la troupe de « L'Aventure au Galop », démonstration de maréchalerie avec Jean Mopin, de sellerie-bourrellerie par les Haras Nationaux. Le public est enthousiaste, le soleil au rendez-vous et chacun rejoint le bivouac.

DÉPART ET NOSTALGIE

Certains repartiront le soir même, d'autres le lundi matin après un dernier petit déjeuner avec les bénévoles, et tous avec un brin de nostalgie. Ils laisseront derrière eux un site impeccable, grâce au tri sélectif, à la vigilance des Services Techniques et au respect de l'environnement profondément ancré chez les randonneurs, et au grand soulagement du Maire, également Président de la Société des courses qui se voit ainsi rassuré et adresse ses compliments à tous les participants et à tous les bénévoles. Nous sommes prêts à passer le relais à la ville qui sera choisie pour la prochaine édition. - *Philippe Ollieric*

50 ans d'Equirando

Depuis près de 50 ans, une frange non négligeable de cavaliers randonneurs demeure attachée à l'organisation d'un grand rassemblement qui permet à ses adeptes de se retrouver, d'échanger, de partager une passion commune : le plaisir rare de voyager à cheval, avec en point de mire ce moment de retrouvailles conviviales, baignées de fraternité équestre.

Depuis Polignac en 1961, le rallye national, devenu logiquement international, puis Equirando en 1987, rassemble bon an mal an un millier de cavaliers et meneurs avec quelques pics approchant les 1500 participants.

L'Equirando, s'il ne peut prétendre toucher - ce n'est pas son but et, de toute façon, impossible - toute la population des équitants d'extérieur, n'en constitue pas moins une vitrine attrayante à même de faire rêver beaucoup de nos concitoyens épris d'aventure raisonnable et de liberté. L'édition 2008, dont la qualité et l'esprit ont été, d'une manière générale, soulignés, a connu une excellente couverture médiatique qui atteste de l'intérêt que les grands médias y ont porté. C'est un signe qui ne trompe pas et incite à poursuivre dans la voie tracée par les pionniers de Polignac.

Deux aspects prégnants amènent cependant à s'interroger sur l'avenir de la manifestation telle que conduite depuis ses débuts. Le premier porte sur l'organisation elle-même qui s'appuie traditionnellement sur un comité d'organisation associatif reposant le plus souvent sur la structure régionale du tourisme équestre, le second tient à son financement.

En dépit des efforts déployés, la transmission des informations d'une manifestation à l'autre se fait mal et il ressort qu'à chaque fois, les organisateurs doivent recommencer quasiment à zéro, d'où une regrettable perte de savoirs, de



Photo : © Chateaubriant 2008

temps et, corrélativement, d'efficacité. Le financement émane essentiellement du montant des engagements, de subventions publiques, de prestations de services de la municipalité d'accueil et de l'aide fédérale apportée via le CNTE.

Sans cette volonté fédérale assumée, normale et juste, le coût de l'engagement serait, pour les participants, le triple de celui actuellement demandé. Le sponsoring ne représentant quant à lui qu'une très faible partie du budget, rien ne s'oppose à une démarche ferme pour aborder la question.

Ces problèmes se posent depuis longtemps et il n'y a jamais été clairement répondu pour des raisons qui tiennent plus à une tradition établie qu'à une analyse raisonnée jamais totalement engagée. Quoi qu'il en soit, l'Equirando ne pourra se passer - comme beaucoup d'événements de notre mouvance - des 150 bénévoles nécessaires à la préparation et à l'accueil de la manifestation. De même, l'échelon concerné du tourisme équestre doit y demeurer très étroitement associé.

En revanche, le recours à une organisation professionnelle, détentrice et gardienne du savoir-faire, sous la houlette et le contrôle des responsables du tourisme équestre fédéral et du CNTE peut être envisagé. Le moment est sans doute venu d'y prêter attention avec toute la réflexion et le sérieux souhaitables. - *Hervé Delambre*

Comment attelait-on les chevaux en Chine au 3^e siècle avant JC ?

Jusqu'au 14 septembre à la Pinacothèque de Paris, une très intéressante exposition, intitulée «*Les soldats de l'éternité*» est organisée sur l'une des plus grandes découvertes archéologiques de notre temps.

Présentation.

SHIHUANGDI

En 1974, dans la province du Shaanxi, des paysans chinois mettent fortuitement à jour les premiers éléments d'une formidable armée de terre cuite. Près de 7 000 statues de soldats grandeur nature, armés de lances, de haches, de halberdes, d'arbalètes... On découvrirait alors le monde extraordinaire et foisonnant du premier empereur de Chine, Shihuangdi. Ce tyran sanguinaire autant que visionnaire de génie, a donné son nom à la Chine par le truchement de la civilisation Qin - prononcer " T'sin " ; civilisation bâtie pour durer des millénaires mais qui ne vécut en fait qu'une quinzaine d'années.

INFIME PARTIE

Une infime partie seulement de ce site fabuleux, qui s'étend sur 56 km², a été fouillée. Des dizaines de milliers d'objets en bronze, or, argent ont été exhumés de leur gangue d'argile et de terre ; objets de culte, rituels et domestiques de toute nature, de toute beauté. Elle a aussi permis de faire des découvertes du plus grand intérêt, dont quelques-unes touchent au monde du cheval.

QUADRIGE

Deux chars en bronze, apportent de précieux renseignements. Réduits à une échelle représentant la moitié de la taille normale - laquelle était de plus 5 mètres de long - seuls modèles complets de l'antiquité chinoise, ils sont tirés par quatre chevaux de front et conduits savam-

ment à six guides par un homme, l'aurige.

Le modèle présenté à l'exposition, char de guerre et d'apparat, équipé de 2 roues à 30 rayons et d'un dais à structure de parapluie, est la copie de l'un d'eux.

Les originaux, éclatés en centaines de fragments épars, ont fait l'objet de patientes reconstitutions ayant nécessité plus de 10 ans de travaux, mais sont trop fragiles pour être transportés hors du musée du site chinois, à Lingtong.

Les chevaux du quadriges n'avaient, quant à eux, que les jambes brisées. L'original du modèle présenté pèse plus d'une tonne, est composé de 3000 pièces de bronze et décoré de 7 kilos d'or.

L'alternance subtile des métaux et des couleurs donne au moindre détail l'apparence raffinée d'un bijou.

JOUG ET BRICOLE

Ces modèles sont d'une extrême importance pour comprendre les véhicules eux-mêmes, mais également la façon dont on utilisait les chevaux de traction, spécialement à la guerre. Comme tous les éléments, d'ordinaire de matière périssable, sont en métal - bronze, or et argent - l'inventaire exhaustif de l'équipement d'un char et du harnachement des chevaux peut être fait. Autre élément intéressant, cette période correspond au moment où la bricole de poitrail commence à remplacer le joug de garrot. La pression de celui-ci sur le cou de l'animal pendant la traction devient moins forte avec la



Une assez juste idée de la façon dont les chevaux étaient attelés et conduits, même si l'angle de vue ne permet pas de voir les jougs de garrot - Photo : Pinacothèque de Paris

bricole contribuant à l'effort. Cet aspect se voit dans l'équipement des deux timoniers, de part et d'autre du timon central. Ce sont eux, bien sûr, qui sont dotés du joug de garrot. Ces chevaux, comme les autres montures sellées, retrouvées nombreuses sur le site, sont des Tarpan, petits chevaux mongols élevés par les nomades dans les steppes du Nord.

MÉTAUX

Parmi les innombrables objets déjà mis au jour, la plupart de bronze, seuls 4 sont de fer, alors que dès le 4^e siècle avant Jésus-Christ, les Chinois en ont fait une industrie. Il ne supplantera cependant le bronze qu'au 2^e siècle. On a retrouvé des épées et des flèches traitées au chrome, technique anticorrosive qui n'a été redécouverte que très récemment en Europe.

Pour en savoir plus, notamment du côté des meneurs, une visite s'impose !

L'exposition, commencée le 15 avril, s'achève le 14 septembre. Pinacothèque - 28 place de la Madeleine - 75008 Paris, de 10h30 à 18 heures.

www.pinacothèque.com.

H. Delambre.

▲ CDE NORD

Le CDE du Nord a mobilisé les clubs de son département en vue de la Journée du Cheval. Tous seront ouverts pour accueillir les nouveaux cavaliers. www.equitation59nord.fr - FM



▲ NOUVELLE LICENCE UNIVERSITAIRE POUR LES CAVALIERS

L'université Lille 2 propose une nouvelle licence professionnelle Gestion et administration des Associations Sportives (GAAS), mention équitation.

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et de savoir-faire spécifiques à la gestion et au développement des structures dans le domaine équestre.

S'articulant autour de 9 unités d'enseignement, la licence peut se préparer soit en formation initiale, sur une année universitaire, avec un stage de 12 semaines au minimum, soit en formation continue sur 2 ans. Contact : T 03 20 88 73 77. - FM

▲ FORMATION BP JEPS POUR CAVALIERS PRO

Le CEZ de Rambouillet a mis en place une formation BP JEPS adaptée aux compétences et aux contraintes des cavaliers professionnels. Durée de la formation : 300 h comprenant 220 h à distance et 80 h au CEZ. Contact : CEZ-CFPPA T 01 61 08 68 78. - FM

▲ BICENTENAIRE DU HARAS DE MONTIER EN DER

Dans le cadre des Journées du Cheval et du Patrimoine, le Haras National de Montier en Der fête son bicentenaire du 18 au 21 septembre au moyen d'un spectacle équestre son et lumières. Mis en scène par Mario Luraschi, une dizaine de tableaux regroupant 90 chevaux et 120 personnes retracent l'histoire du cheval, de la société celtique à nos jours en s'appuyant sur des faits historiques locaux.

Représentations à 20 h 30 les 19 et 20 septembre. Le 21 septembre à 16 h. www.haras-nationaux.fr - FM

▲ EQUIFEST À BUDAPEST

Le 1er Salon du Cheval hongrois, Equifest aura lieu du 17 au 19 octobre à Budapest. La France y sera représentée grâce à un gala spécial du Cadre Noir de Saumur et à la présence d'un Pavillon France, mis en œuvre par l'UNIC et soutenu par le ministre délégué au Commerce extérieur.

www.chevalunic.fr - FM

▲ YVONNE DE SEVIN

La baronne Yvonne de Sevin est décédée le 25 juin des suites d'une longue maladie. Eleveur de Connemara sous l'affixe du Preuil, présidente pendant plusieurs années de l'Association Française du poney Connemara, juge d'élevage pour quasiment toutes les races de poneys, cette grande dame aura œuvré pendant plus de trente ans pour l'évolution de l'élevage poney. - FM



Photo : L'écho des poneys

▲ CADEAU PRÉSIDENTIEL

Offert par le président algérien Abdelaziz Bouteflika à Nicolas Sarkozy, Keir, jeune entier barbe de 4 ans a pris ses quartiers au Haras National des Bréviaires. En attendant d'être agréé étalon, il va entamer une carrière de cheval de spectacle sous l'égide de Loïc Bourdais, responsable des spectacles aux haras Nationaux. - FM



Photo : HN Bréviaires

▲ EQUID'ESPACES

La 4e édition du salon Equid'espaces aura lieu du 26 au 28 septembre au Parc des Expositions de la Roche-sur-Foron, 74. Temps forts : épreuve des six barres, cabaret équestre, présentations d'élevage. www.rochexpo.com - FM

▲ WWW.NORMANDIE2014.COM



Dans le cadre de la candidature de la Normandie pour l'organisation des Jeux Equestres Mondiaux en 2014, l'association Normandie 2014 lance le site internet www.normandie2014.com. Le site présente les enjeux pour la Normandie d'accueillir les JEM, donne les dernières actus des Ecuries Normandie 2014 de saut d'obstacles et de dressage tout en offrant la possibilité à chacun de laisser un message de soutien. - FM

▲ VIDE GRENIER CAVALIER

La Société Hippique d'Avignon organise le 13 septembre un vide grenier cavalier à l'occasion des courses de rentrée sur l'hippodrome de Roberty (Avignon Nord). Vente par les particuliers de matériel d'équitation, sellerie, vans, livres, objets d'art sur le thème du cheval. Contact T 06 81 66 47 79/06 14 09 07 75. - FM

CONCOURS INTERNATIONAL CSI****



de **Chantilly** Jumping

12.13.14 septembre 2008

GRAND PRIX 

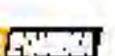
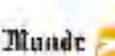
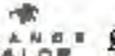
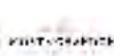
 **Chantilly** Organisation Chantilly Jumping

www.jumping-chantilly.com



Entrée gratuite

esdhscommu@chm.com - 0147.54186112 0147.5418600 - 0147.5418600



SALON DU CHEVAL DE PARIS

Du 6 au 14 décembre

10h/19h - Nocturne mardi 9 jusqu'à 22h
Paris - Porte de Versailles

Le Cheval en Capitale

- Près de **1 000 chevaux, poneys et ânes** représentant 46 races
- Plus de **1 300 créneaux d'animations et de spectacles**
- Plus de **400 exposants** pour une offre complète de matériel et d'équipement pour le cheval et le cavalier
- Et le **Village des Enfants** pour partager en famille des moments inoubliables !

**OFFRE
SPÉCIALE
LICENCIÉS**

10€

au lieu de 12,50 €

Enfant de 4 à 12 ans : 8 €
Gratuit pour les 3 et 4 ans

CHAMPIONNAT DU MONDE DE CHEVAL ARABE 12, 13 et 14 déc. à 10h

Le partenaire officiel
compodésium

CENECA
Centre National d'Équitation
L'École Française



Billets en vente : 0 892 707 307 (0,34 €TTC/min)
www.salon-cheval.com et points de vente habituels

Epreuves d'animation club et ponam

▲ MERCREDI 10 DECEMBRE

CSO PONAM PONEYS B

CSO Ponam, Hall 4, 12h00 - 13h30.

Conformément au règlement CSO Ponam B 1.

Grand Prix en une manche au barème A au chronomètre avec barrage au chronomètre pour départager les couples à égalité de points pour la première place.

12 couples cavaliers-poneys sur sélection FFE. Joindre un palmarès à l'envoi de candidature.

Possibilité de réservation de boxes pour cette épreuve.

(Prix pour 24 h : 40 € ou pour la journée 25 €).

CROSS SHETLAND

Course Cross Shetland Indoor, Hall 4, 14h45 - 16h15.

Règlement : Normes : 8 obstacles ou passages obligatoires.

Hauteur maxi partie fixe : 0,50 m.

Largeur maxi partie fixe : 0,50 m.

Les 3 couples composant l'équipe effectuent l'un derrière l'autre le parcours, en respectant l'ordre des obstacles. Les cavaliers peuvent intervertir leur ordre de passage sur un ou plusieurs obstacles. Tous les obstacles doivent être franchis une seule fois par les 3 couples de l'équipe.

Le chronomètre est déclenché quand le 1er cavalier prend le départ.

Le chronomètre est arrêté quand le 3e cavalier ayant fini son parcours franchit la ligne d'arrivée.

Pénalités :

2 refus par obstacle du même cavalier : 10 secondes puis passer à l'obstacle suivant.

Chute : pas de pénalité.

Erreur de parcours : 80 secondes puis reprendre le parcours à l'endroit de l'erreur.

Participation : Dix équipes de 3 cavaliers et 3 poneys A sur sélection FFE.

Joindre un palmarès en indiquant le nom de l'équipe à l'envoi de candidature.

Possibilité de réservation de box pour cette épreuve sous réserve de disponibilité.

CARROUSEL PONEY

Championnat de Paris des Carrousel, Hall 4, 16h30 - 19h00.

Concours de présentation équestre en musique réunissant un minimum de trois poneys (pas de limite maximum) sur un rectangle de 40 x 20 m. L'épreuve se déroule conformément au règlement dressage Club Poney carrousel.

Durée de la présentation : 6 minutes dès l'entrée en piste du 1er cavalier. Sonnerie à 6 minutes. Pénalité



Photo : FFE/PSV

de 10 points pour dépassement de temps au-delà de 6 minutes.

Tenue libre.

Jury : 3 juges désignés par la FFE.

Participation : 10 équipes maximum sur sélection FFE.

Epreuve ouverte aux Poney-Clubs et Centres Equestres d'Ile de France.

Possibilité de réservation de boxes pour cette épreuve sous réserve de disponibilité.

Offre d'emploi

FFE Développement recrute un collaborateur (trice) pour s'occuper des opérations vers les clubs, de la presse locale et régionale et de l'accueil FFE lors des grandes manifestations.

Profil : compétences de rédaction, de travail des images, de communication. Poste à plein temps situé à Lamotte-Beuvron. Envoyer CV et lettre de motivation à laref@ffe.com

Candidatures

Pour toutes ces épreuves, envoyez vos candidatures avant le 30 octobre 2008 à FFE Service compétition. Parc Equestre. 41600 Lamotte. T 02 54 94 46 46. F 02 54 94 46 30.

Le programme ne saurait être garanti du fait d'imprévus.

Il est demandé aux participants de se tenir informés des conditions sanitaires requises dans le cadre du Salon du Cheval de Paris.

▲ DIMANCHE 14 DECEMBRE

CSO SHETLAND

CSO Shetland, Hall 7.1, 16h30.

Le concours se déroule conformément au règlement CSO Club A 1 20 couples cavaliers-poneys sur sélection FFE.

Joindre un palmarès à l'envoi de candidature.

Possibilité de réservation de boxes pour cette épreuve sous réserve de disponibilité.

Formations aux qualifications fédérales

Le CRE centre val de Loire devient en 2008 organisme de formation et organise plusieurs sessions de formation ouvertes sur le plan national aux enseignants salariés ou exploitants.

BILAN ET OBJECTIFS

2 ans de dur labeur et voilà le CRE Centre Val de Loire organisme de formation. Depuis le début de l'année 2008, 150 stages de 2, 3 ou 4 jours ont été organisés par le CRE Centre Val de Loire. 115 entreprises équestres différentes ont participé à ces formations. A titre expérimental, 2 formations au Brevet Fédéral d'Entraîneur - BFE, en Hunter et TREC, ont été mises en œuvre pour les enseignants souhaitant faire reconnaître des compétences spécifiques dans un domaine précis. Ces formations ont une durée de 5 jours non consécutifs et

sont dispensées selon 3 modules. Bénéficiant d'un financement FAFSEA (Fond national d'Assurances Formation des Salariés des Exploitants et entreprises Agricoles) pour les salariés et VIVEA (Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant) pour les exploitants, le CRE a ouvert ce projet au niveau national. Les objectifs : continuer dans cette expérimentation et ouvrir le choix à davantage de disciplines. Une initiative innovante.

FORMATIONS PROPOSÉES

Trois formations aux brevets fédéraux d'entraîneur premier niveau –

BFE1 sont ainsi proposées à la rentrée dans les disciplines du CSO avec Xavier Delalande, du Horse Ball avec Claude Michelet et de la voltige avec Davy Delaire et une formation au brevet fédéral d'encadrement Equi Handi – BFEH (comprenant les modules A et B) avec Fanny Bougaut. Voir les dates dans le tableau récapitulatif des formations aux qualifications fédérales. Une formation sur la préparation mentale à l'attention des enseignants ou des entraîneurs est aussi prévue avec Philippe Leclerc les 20 Octobre et 15 Décembre. Nombre de places limité. Des dates fixes d'inscription sont à respecter : prendre contact avec le CRE Centre Val de Loire au 02 38 64 09 23.

Formations au Brevet fédéral d'Entraîneur premier niveau - entraîneur Club - BFE1

Discipline	Intervenant	Région organisatrice - Lieu / Coordonnées	Ouverture	Module 1	Module 2	Module 3
CSO	Xavier Delalande	CRE Centre val de Loire Lamotte Beuvron / 02 38 64 09 23	Nationale	23 et 24 octobre 08	1 décembre 08	19 et 20 janvier 09
Horse Ball	Claude Michelet	CRE Centre val de Loire Lamotte Beuvron / 02 38 64 09 23	Nationale	27 et 28 Novembre 08	10 février 09	26 et 27 Mars 09
Voltige	Davy Delaire	CRE Centre val de Loire Lamotte Beuvron / 02 38 64 09 23	Nationale	22 et 23 janvier 09	12 et 13 mars 09	2 avril 09

Formations au Brevet fédéral d'Encadrement Equi-Handi BFEH

Intervenant	Région organisatrice - Lieu / Coordonnées	Ouverture	Module 1	Module 2A	Module 2B
Fanny Bougaut	CRE Centre val de Loire Lamotte Beuvron / 02 38 64 09 23	Nationale	24 et 25 octobre 08	12 et 13 Janvier 09	16 et 17 mars 09

SESSION BFE 2008

Date	Région	Organsateur de la session	Renseignements et dossier d'inscription
2 et 3 octobre	Normandie Niveau 1, 2 et 3	Académie d'Enseignement Comportemental Domaine Les chevaux de Firfol Chemin du Rondel 14100 Firfol 06 83 57 69 84 08 70 44 67 14	Droit d'inscription : 68 euros Seuls les dossiers complets sont pris en compte. Hébergement et repas sur place.
9 et 10 octobre	Ile-de-France Niveau 1, 2 et 3	La Cense Formation Pascaline Wiczorek D988 78730 Rochefort en Yvelines 01 30 88 49 03 pascaline@lacense.com	Contactez l'organisateur

SESSIONS DEGRÉS 1 ET 2

Niveau	Date	Comité Régional organisateur	Lieu de déroulement	Droit d'inscription	Inscription terrain
Degré 1	4 Novembre	CRE Centre Val de Loire T 02 38 64 09 23	Parc Equestre Fédéral 41600 Lamotte	20 € à l'ordre du CRE avant le 20 octobre	Oui : 40 €
Degré 2	4 Novembre	CRE Centre Val de Loire T 02 38 64 09 23	Parc Equestre Fédéral 41600 Lamotte	20 € à l'ordre du CRE avant le 20 octobre	Oui : 40 €

LES EQUIRENCONTRES AVEF 2008

Samedi 11 octobre
à 14h

PALAIS DES CONGRÈS
REIMS

ENTRÉE GRATUITE

*Propriétaires de chevaux
professionnels ou amateurs,
venez à la rencontre
des représentants
de l'Association
Vétérinaire Equine Française
pour vivre une passionnante
journée d'informations
et d'échanges
sur la santé équine*

TOUT SAVOIR SUR LA SANTÉ DE VOTRE CHEVAL !

L'alimentation du cheval au bout des dents :
base de l'alimentation et de la dentisterie

(Docteur P. Benoit, Docteur J.Y. Gauchoir)

Il ne faut pas attendre pour prévenir que guérir :
vaccination et vermifugation

(Docteur P.H. Pitel)

En attendant le vétérinaire :
premiers gestes en cas d'urgence

(Docteur C. Scicluna)

Le vétérinaire équin et ses outils en 2008
(Professeur J.M. Denot)

Pour plus de détails
sur tous ces sujets
avec les vétérinaires de l'AVEF :
15 minutes de débat
après chaque conférence

LES CONFÉRENCES

LES RENCONTRES

Pour tout renseignement,
contactez l'AVEF
Tél. 01 44 93 30 51



www.avef.fr



www.merial.com



Mémento 2009

le cheval
est trop génial

Compte adhérent FFE

À payer

Les opérations de débit ne sont possibles que 4 la radiation est à jour et le compte créditeur.

Créditer le compte

www.ffe.com par carte bancaire.
OUI FFE Club par chèque postal.
Préciser code et nom de l'adhérent 39 E au verso.

Sûreté du compte

Consultation et impression des relevés à tout moment sur www.ffe.com.

Licences pratiquant

Prévisible

Le compte adhérent 39 E doit être créditeur.

Renseignements nécessaires

Nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro précédente licence.

Sûreté

www.ffe.com. Possibilité d'envoi par courrier au 51E.

La licence, compétiteur peut être prise à la suite.

Contrôle

Les licences sont expédiées au club adhérent toutes les semaines avec un bannierou récupérateur.

Les éventuels rectificatifs sont à demander dans les 15 jours qui suivent la réception. A tout moment, les licences peuvent être contrôlées sur www.ffe.com.

Licences compétition

Prévisible

Le compte adhérent 39 E doit être créditeur.

La licence, pratiquant peut se prendre en même temps ou avant.

Renseignements nécessaires

Numéro licence pratiquant, catégories et disciplines.

Opérations

Valider les catégories et disciplines souhaitées puis imprimer un formulaire pour certificat médical et autorisation parentale.

Joindre les documents suivants :

+ Le formulaire complété. Le certificat médical doit dater de moins de 4 mois et comporter nom, numéro d'ordre, cadret et signature du médecin.

+ L'autorisation parentale pour les mineurs doit être signée par le représentant légal de l'enfant.

Préciser très fidèlement le numéro de licence sur chaque document. Remettre le tout par courrier au 51E 14490 LITTEAUX. Bross possible par fax au 51E au numéro réservé à cet usage : 02 31 51 21 15. Attention, un fax envoyé n'est pas toujours reçu et fiable.

Contrôle

Contrôler sur www.ffe.com la validité des licences compétition.

Les licences sont expédiées au club toutes les semaines. Les éventuels rectificatifs sont à demander dans les 15 jours qui suivent la réception.

RC Propriétaire, Cross et EC Course

Prévisible

Le compte adhérent 39 E doit être créditeur.

Opérations

Sûreté du RCPE ou la RC cross, ou la EC Course en même temps que la licence.

Pour la RCPE, préciser numéro 51E et nom de l'équidé.

Opération possible après sùreté de licence en allant dans la fiche licence du cavalier.

Contrôle

Vérifier la fiche licence.

Enregistrement, Coteage

Prévisible

51E doit être avec N° licence et code examinateur.
Cavalier titulaire d'une licence en cours de validité.

Opérations

Sûreté sur www.ffe.com. 51E doit être à la page d'accueil avec numéro de licence et code examinateur.
Possibilité d'envoyer le protocole de l'examen par courrier au 51E.

Contrôle

Les diplômes sont envoyés toutes les semaines à l'adresse de l'organisateur de la session d'examen. Vérifier la fiche licence.

Inscription des équidés sur Fiche Club et Parcours

Prévisible

L'équidé doit être identifié. Il doit disposer d'un livret 51E valide avec carte de propriétaire à jour.

Opérations

Inscription gratuite. Enregistrement sous 48 heures ouvrables, sauf incident.

Site des Haras Nationaux : www.harasnet.fr, rubrique Infos chevaux. Fax à FFE Compétition 02 34 94 46 30 ; numéro 51E, nom de l'équidé, taille, marque, coordonnées du propriétaire. ET page 3 du livret pour les équidés titulaires d'un certificat d'origine. Ce document d'identification pour les équidés CNEC.

Contrôle

www.ffe.com Rechercher équidés, nom de l'équidé ou numéro 51E.

À payer

Sans déclaration de taille, l'équidé est automatiquement enregistré. E. Contacter 39 E Compétition pour un changement de taille.

Inscription des chevaux de sport

Prévisible

L'équidé doit être identifié. Il doit disposer d'un livret 51E valide avec carte de propriétaire à jour.

Opérations

A effectuer sur www.harasnet.fr (Tarif réduit). Ou envoyer la copie recto-verso de la carte de propriétaire avec le N° 51E valide.

Joindre un chèque postal du montant en cours à l'ordre des Haras Nationaux.

Désirer à transmettre aux Haras pour un cheval étranger.

À payer

Le délit peut atteindre 3 semaines, voire plus pour un cheval étranger.

Contrôle

Vérifier l'affichage www.harasnet.fr Infos chevaux.

DUC

Prévisible

Avoir un code adhérent 39E.

Être à jour de sa radiation.

Opérations

La sùreté se fait exclusivement sur www.ffe.com.

Sûreté du Terentore au 15 novembre 2008 pour les concours prévus du Terentore au 31 décembre 2009.

Sûreté du Terentore au 15 mai 2009 pour les concours non enregistrés du Terentore au 31 décembre 2009.

Validité des CNEC du 15 au 30 novembre et du 15 au 31 mai.

À payer

Les chèques sont départementaux/régionaux doivent être validés par le CD ECRLE.

TARIFS

Adhésion FFE

CLAF, CLAF Pal ou après	7,70 €
ORAF, ORAF Pal ou après	1,60 €
Organisme Non adhérent	1 €
FEF, abonnement préférentiel à l'étranger	10 €

Licences

Licence pratiquant, cavalier né en 1991 & après	20 €
Licence pratiquant, cavalier né en 1990 & avant	20 €
Carte vocational, entraîneur ou après, participant	20 €
Carte licencié, entraîneur ou après, 10 semaines papier	50 €
Service à l'étranger à l'étranger	20 €

Licences compétition

Compétition Pro	220 €
Compétition Amateur	70 €
Compétition Club	10 €

Assurances et diplômes

RC Propriétaire, ter 51E	20 €
RC Propriétaire, de 51E à 1000 €	10 €
RC Cross	10 €
EC Course	40 €
Validation de l'équidé par CLAF ou CLAF	10 €
Validation de l'équidé par ORAF ou ORAF	10 €
Impression Carte 10	20 €
Poney-For, Poney ou la brosse, ter 100	20 €
Duplicata licence en 51E	20 €
Devenir le code cavalier sur	10 €

Information

Abonnement à La FFE, licencié	40 €
Abonnement à La FFE, non licencié	20 €
Abonnement à l'Equidate, licencié	5,10 €
Abonnement à l'Equidate, non licencié	5,20 €
Faire l'envoi de la carte	20 €

Part de FFE au engagement

Concours Club et Pro	
Individuel internet	3,00 €
Individuel terrain	3,15 €
Équipe internet	15,20 €
Équipe terrain	20,20 €
Concours Amateur et Pro	
Individuel internet	4,05 €
Individuel terrain	15,20 €

Tarif F3

Premier passeport, poney/cheval	1,20 €
Duplicata	20 €
Revalidation poney/cheval	1,20 €
Changement de propriétaire	10 €
Apport de renseignements	2,90 €
Faire l'envoi de passeport	12 €
Enregistrement animal :	
* cheval	20 €
* cheval	20 €

* La certification de mariage et les plus diligents à la réception des passeports de l'équidé.

Coordonnées FFE

Site de Lamotte Siège social : Parc Equestre 41000 Lamotte

FFE Paris

T 02 64 94 46 11 F 02 64 94 46 10 paris@ffe.com

FFE Club et OD

T 02 64 94 46 21 F 02 64 94 46 20 club@ffe.com

FFE Compétition

T 02 64 94 46 31 F 02 64 94 46 30 comp@ffe.com

FFE Fondation

T 02 64 94 46 41 F 02 64 94 46 40 fondation@ffe.com

FFE Tourisme/CNEC

T 02 64 94 46 80 F 02 64 94 46 81 tourisme@ffe.com

FFE Développement/La Raf

T 02 64 94 46 71 F 02 64 94 46 70 la-raf@ffe.com

Site de Boulogne 31 av. E. Vallant 92017 Boulogne Cedex

FFE Affaires générales

T 01 68 17 08 17 F 01 68 17 08 00 direction@ffe.com

FFE Haut Niveau

T 01 68 17 08 17 F 01 68 17 08 03 liaison@ffe.com

FFE Communication

T 01 68 17 08 22 F 01 68 17 08 10 info@ffe.com

Site de La Villette 9 boulevard Malesherbes 75018 Paris

FFCompet

T 01 44 05 28 80 F 01 44 05 28 82 ffcompet@ffe.com

Adresses utiles

Général Cabinet Pezant, BP 2032, 14017 Caen Cedex 2
T 02 31 02 11 60 F 02 31 04 24 74 caen@agen.com

ODF, Parc Equestre, 41000 Lamotte
T 02 64 94 46 14 F 02 64 94 46 18 info@odf-ff.com

BNL, Ter d'ort St-Hilaire St-Florent, BP 207, 49400 Saumur
T 02 41 03 60 00 F 02 41 07 03 08 stage-ete@ca-trend.fr

RYAL, 104, rue Malmou - 75002 Paris
T 01 46 01 12 10 F 01 46 08 88 00 contact@ryalinfo

GHN, 12 avenue de la République, 41000 Lamotte
T 02 64 83 02 02 F 02 64 83 02 03 info@gn.com

Haut Niveau, SIRE, BP 3, 16231 Amboise-Pointe d'Or Cedex
T 08 11 30 21 31 F 05 05 73 94 83 www.haut-niveau.com

SF - 14450 Litteau
T 02 31 61 21 10 F 02 31 61 21 10 (Fax réservé pour les

Fournisseurs de validation de licence compétition)

Bien informé, rentrée facile

La gestion des opérations fédérales, c'est simple. Le Mémento vous donne le mode d'emploi de toutes les opérations de base. Pour tous les détails, prenez le temps de lire la foire aux questions ci-dessous. Elle résume les questions les plus souvent posées à la FFE par téléphone ou par fax au 02 54 94 46 20. Bon à savoir.



Où trouver le mode d'emploi de la gestion administrative de l'adhésion et des licences ?

Le Mémento qui figure à la fois sur l'affiche jointe à cette Ref, dans l'agenda et page ci-contre de ce

numéro, vous donne l'essentiel du mode d'emploi en 3 points, les préalables, l'opération et les vérifications. La plupart des opérations se font actuellement sur ffe.com à la rubrique FFE Club SIF qui va devenir prochainement adhésions / licences lorsque toute la compétition sera regroupée dans un seul onglet Sport.

Comment récupérer une partie de l'argent sur son compte fédéral ?

Envoyez un courrier ou un fax à FFE Club / 02 54 94 46 20, en précisant le nom du club ainsi que le

code adhérent et la somme que vous souhaitez débiter. Vous recevrez un chèque du montant désiré.

Comment renouveler son adhésion ?

Depuis le 31 août, place au nouveau millésime. Vous pouvez prendre votre adhésion 2009 sur Internet. Allez sur Mon SIF / Mon adhésion FFE. Cochez toutes les rubriques y compris celles que vous laissez vides pour pouvoir valider votre adhésion. Vous pouvez aussi envoyer le formulaire de renouvellement d'adhésion qui est au dos de la feuille d'expédition de cette Ref à FFE Club. L'appel de cotisation sert également de justificatif comptable une fois complété des références de règlement.

ORAF-ORAG ou CLAF-CLAG ?

Si vous avez pris en 2008 une cotisation ORAF ou ORAG et si vous avez émis plus de 25 licences, vous

Ce qu'il faut savoir sur la prise de licence

▲ Les Licences compétition 2008 sont valables jusqu'au 31 décembre 2008.

Toute demande de Licence de compétition postérieure au 31 août 2008 nécessite la prise de Licence pratiquant 2009, prise possible si et seulement si la cotisation 2009 est à jour.

Une Licence de compétition Club peut quant à elle être validée jusqu'au 30 septembre 2008 sur une licence pratiquant du même millésime.

▲ Pour la validation d'une licence compétition Amateur ou Pro par fax, celle-ci doit être au préalable demandée et payée via Internet.

Dans le cas contraire, le SIF procédera à la validation d'une LFC Club.

▲ Le fax du SIF - 02 31 51 21 15 - est strictement réservé à la validation des licences compétition urgentes, c'est-à-dire au cas où un cavalier participe à une compétition sous 8 jours maximum. Tout autre document est à envoyer par courrier. Attention, en période de pointe, les fax sont souvent saturés. Vérifiez systématiquement sur internet que la licence est validée. Pensez à préciser à vos cavaliers qu'avec leur code SIF, ils peuvent vérifier eux-mêmes leur licence avant leur premier concours de la saison.

2008 sur une licence pratiquant du même millésime.

▲ Toute demande de licence manuscrite doit être faite en lettres CAPITALES et envoyée au SIF.



Top départ pour la rentrée 2009, tous au montoir ! - Photo : CTE La landelle

avez tout intérêt à choisir pour 2009 l'adhésion CLAF-CLAG qui comprend 30 licences dont celle du dirigeant, la gratuité des Galops ainsi que la possibilité de prise en charge par la FFE des services qualité et juridique, fiscal et social dont les opérateurs agréés sont CQF et GHN.

Licences seniors en premier ?

En fin de millésime, les licences comprises dans l'adhésion seront en priorité affectées aux licences adultes. Si vous prenez en premier des licences juniors, la différence sera reversée sur votre compte au mois d'octobre suivant la fin du millésime dans le cadre de l'optimisation des licences gratuites.

Comment passer à la catégorie supérieure pour une Licence de compétition ?

Sur Internet allez sur Mon SIF / Saisie licence compétition. Cliquez sur les disciplines à modifier et validez. Vous serez prélevé de la différence entre les 2 licences sur votre compte fédéral. Par courrier, complétez le formulaire de « Demande de Licence de compétition ». Votre demande doit être accompagnée de la carte plastifiée de compétition.

Comment passer à la catégorie inférieure pour une Licence de compétition ?

Sur Internet allez sur Mon SIF / Saisie licence compétition. Entrez le numéro de licence pratiquant et cliquez sur la catégorie à modifier. Par

courrier, envoyez à FFE Club une demande en indiquant clairement le numéro de licence pratiquant et la catégorie à modifier.

Vous serez remboursé de la différence si le cavalier n'a pas encore concouru dans la catégorie à annuler et si la carte plastifiée est renvoyée à FFE Club dans les 15 jours qui suivent la réception de la licence compétition.

Peut-on changer plusieurs fois ?

Non. Un cavalier peut changer une seule fois de catégorie de LFC par discipline et par millésime, sous réserve de répondre aux conditions spécifiques de la discipline choisie et de l'obtention des performances exigées.

Comment modifier une discipline tout en conservant la même catégorie ?

Sur Internet allez sur Mon SIF / Saisie licence compétition. Entrez le numéro de licence pratiquant et cliquez sur la ou les disciplines à modifier. Par courrier, envoyez le numéro de licence du cavalier et précisez la modification à apporter.

Comment modifier ou mettre à jour une Licence ?

Les cavaliers peuvent eux-mêmes modifier leurs coordonnées sur leur licence de l'année en cours en s'identifiant sur la page d'accueil du site de la FFE avec leur numéro de licence et leur code SIF à 4 chiffres qui figure en bas à droite à l'inté-

rieur de leur licence papier et que le club peut voir en simulant une impression de licence. A la rubrique FFE club SIF / Mon SIF / Ma licence / Modifier licence. Nom, prénom et date de naissance ne peuvent être modifiés que sur demande écrite adressée à FFE Club. La Licence dirigeant peut être modifiée au moment de la prise de cotisation.

Modifications sur le millésime 2008

Depuis le 1er septembre 2008, aucune modification, comme ajout de RC ou prise de Licence de compétition Amateur ou Pro entraînant un paiement ou remboursement ne peut être apportée sur une licence 2008.

Comment annuler une licence pratiquant ?

Si le cavalier a 2 licences pour le même millésime, il suffit de retourner à FFE Club les originaux des 2 licences dans leur intégralité, partie cavalier et partie club. Une licence sera annulée et remboursée sur le compte du club.

Si le cavalier se retrouve avec un nouveau numéro de licence à la suite d'une erreur de saisie, vous disposez de 15 jours à réception de la licence pour demander l'annulation : retournez dans son intégralité à FFE Club l'original de la licence qui vous sera ainsi remboursée.

Au delà des 15 jours vous pourrez demander une mise à jour de la nouvelle licence.

Comment annuler une licence compétition ?

Vous disposez de 15 jours après réception de la licence pour demander l'annulation. Adressez un courrier ainsi que la carte plastifiée à FFE Club. La licence sera remboursée sur le compte du club. Elle ne pourra pas être annulée si le cavalier est déjà sorti en compétition. Si le délai des 15 jours est passé, la licence sera annulée mais non remboursée.

Concours FFE Club SIF

Pour engager ou consulter les concours FFE Club SIF qui ont lieu à partir du 1er septembre 2008, cliquez sur Saison 2009 dans la rubrique BO engts résultats.

Comment modifier ou mettre à jour les informations du club ?

Pour toute modification des renseignements principaux, dirigeant ou coordonnées, complétez la fiche de mise à jour disponible dans cette Ref

ou auprès de FFE Club en n'oubliant pas d'y joindre les justificatifs nécessaires. Les renseignements sur vos activités, disciplines, installations, cavaleries... peuvent être modifiés à tout moment. Il suffit de s'identifier et d'aller sur ffe.com onglet FFE Club SIF / Rechercher / Clubs.

Qu'est ce que la carte vacances ?

C'est une licence valable un mois qui comprend la même assurance que la licence pratiquant. La saisie se fait sur Internet. La validité débute à compter de la date de saisie de la

carte. Le moniteur peut tamponner les Galops 1 et 2 sur la carte vacances. Pour que les examens soient enregistrés et que les diplômes soient délivrés au cavalier, celui-ci doit prendre une licence dans l'année qui suit.

Identifiez-vous

Avant toute opération sur le site www.ffe.com, identifiez-vous en page d'accueil avec votre numéro d'adhérent et votre code secret et assurez-vous que votre compte est créditeur.

FFE DÉVELOPPEMENT

TV, totem et DVD pour rentrée new-look

L'opération de rentrée 2009 est totalement inédite et s'appuie pour la première fois sur une grande campagne de publicité TV. Pour la relayer, un colis très promotionnel, un DVD et un espace grand public sur ffe.com. Détails.

ches. Les expéditions ont commencé fin août et tous les clubs CLAG CLAG CLAM et les CRE devraient l'avoir reçu pour le 5 septembre.

DVD

Le DVD est joint à cette Ref pour une plus large diffusion. Voir page 2.

JOURNÉE DU CHEVAL

Une opération presse importante va chercher à capitaliser le buzz médiatique dû à la publicité TV. Inscrivez votre club le plus tôt possible. Cela vous permettra de recevoir le kit de communication dédié qui a été posté dès fin août aux premiers inscrits. Bonne rentrée. - FFE Développement



ments sur votre club pour que le public vous trouve et trouve votre site internet.

PUBLICITÉ TV

3 spots différents de 15 secondes ont été réalisés pour passer alternativement sur les différentes chaînes TF1, France 2, France 3, RFO, M6 et les chaînes du câble, du satellite et de la TNT. Horaires de diffusion chaque semaine sur ffe.com / Infos / Lettre fédérale. En tout 1 200 passages. Les 3 thèmes : enfants, sport et aventure.

COLIS CLUBS

Le colis de rentrée comporte pour la première fois un totem distributeur de documents qui peut, au choix, être monté en triangle, posé au sol ou suspendu, ou encore mis à plat sur un mur. Il est accompagné de cartes postales, de dépliants Bienvenue au Club, de livrets La Journée de Trop Top, de baptêmes et d'affi-

ESPACE CHEVAL GÉNIAL

Dans la même ligne, un espace Cheval Génial a été mis en place sur internet pour permettre au public de mieux s'orienter quand il vient sur le site pour se renseigner sur l'équitation et chercher un club. Pensez à mettre à jour les renseigne-



Des JO à l'Equirando

La presse de juillet - août se focalise sur les Jeux Olympiques et sur les grands rendez-vous du Generali Open de France et de l'Equirando. Avec, saison oblige, des anecdotes à la clé. L'essentiel.

Generali Open de France très médiatique

Les championnats de France ont mobilisé les médias. De mai à août, quelques 350 articles de journaux traitant de l'événement ont été recensés. « Faire des obstacles un tremplin » titre **Le Journal d'Abbeville**, « En selle pour les championnats de France » lit-on dans **Les Dernières nouvelles d'Alsace**, « Direction le championnat de France » annonce encore **Le Dauphiné Libéré**. Autant d'articles variés, autant de journaux divers : **l'Echo du Tarn**, **la Tribune de Montélimar**, **la Dépêche du midi**, **les Echos du Touquet**, **les Nouvelles de**

Falaise, la République du Centre...

Toute la presse de France et même d'Outre-Mer s'est donné le mot, en témoigne **le Quotidien de la Réunion et de l'Océan Indien** qui évoque « 4 réunionnaises parmi 15 000 cavaliers ». Une multitude d'articles offrant portraits de cavaliers, retombées commerciales de la manifestation ou encore palmarès de clubs et qui s'explique entre autres par les nombreux communiqués de presse envoyés par la FFE. En amont de



l'événement, chaque titre local a reçu la liste des engagés du département le concernant. Pendant les championnats, des communiqués personnalisés réalisés avec les clubs ont été envoyés à tous les médias du département du club en question. En aval de l'événement, chaque titre local a reçu le palmarès des médailles de la zone de diffusion dudit titre.

Les championnats de France ont également envahi les écrans de télévision. 7 diffusions sur **Planète Junior / Mon JT quotidien**, 4 sujets de 4 min 30 dans le JT 19/20 de **France 3 Centre**, un sujet diffusé dans l'émission **Télématin de France 2**, dans le JT de **France Ô** et de **RFO**. Sujets enfin sur **L'Equipe Junior.fr**, la chaîne **Gulli** et **Orange TV**. Une communication massive qui contribue à la notoriété du Generali Open de France.

Diffusion service presse des clubs	Envois différents	Nb médias	Nb journalistes
Annonce engagés / départements	93	1 247	2 569
Communiqués personnalisés Poney, Club, Amateur	93	913	1 983
Palmarès clubs / départements	96	1 217	2 531
Totaux, hors presse nationale et TV	282	3 377	7 083

Tout sur le cheval dans votre région !

Tel est le slogan de **Ouest Equestre**, un journal qui présente toute la vie équestre régionale : élevage, concours, vie des clubs, agenda, annonces dans les Pays de la Loire, la Normandie, la Bretagne, l'Aquitaine et le Poitou Charentes. Ce mensuel haut en couleurs et photographies, d'une vingtaine de pages, présente chroniques de professionnels, portraits d'écuries, de cavaliers, de personnalités, résultats des compétitions, reportages, coin librairie... Au sommaire du

dernier numéro : randonnée en Mayenne, fêtes et spectacles en Pays de la Loire, 4 jours de complet à Tartas ou encore entretien avec Benjamin Aillaud.

▲ LE MIRACLE DE L'ÉQUITATION

L'AFP raconte l'histoire de Patrick Gentilhomme, paraplégique à la suite d'un accident d'équitation qui a décidé de rallier Lourdes à cheval. Miracle ? Non, persévérance. « Les médecins estimaient mes chances de remarcher à 2%. J'avais dit à mon épouse que si je remarchais un jour, j'irais à Lourdes à cheval. » 39 mois de rééducation et le voici à nouveau sur ses 2 jambes... et sur les 4 de son cheval.



Photo : Le Figaro

▲ **POM-POM GIRLS À LA CHINOISE**

Le Figaro s'arrête sur la formation des pom-pom girls qui ont animé les épreuves des JO de Pékin et qui « ont bénéficié des conseils des pom-pom girls de l'équipe de football américain des New England Patriots. » Technique américaine agrémentée de culture chinoise grâce aux éventails et gestes tirés de l'Opéra de Pékin. Un mélange explosif destiné à donner un peu de couleur au gris du ciel de Pékin et Hong Kong !

▲ **SEXAGÉNAIRE AUX JO**

Sport.fr fait gros plan sur la première participation de Laurie Lever, australienne de 60 ans, au CSO des JO à Pékin - Hong Kong. Doyenne de son pays, Laurie a fini 9^e par équipe et 23^e en individuel. Quant à Hiroshi Hoketsu, doyen de ces JO, il s'est classé 10^e en équipe et 35^e en individuel. Nicolas Touzaint a encore de belles olympiades devant lui !

▲ **COURBET ET LE FANTASME DU CSO**

« C'est devenu une addiction ! » Julien Courbet est pris au piège : il a goûté aux joies de l'équitation, peut-on lire dans **Le Parisien TV hebdo**. « La bonne personne a su allumer en moi la flamme. Quand le cheval a sauté la barrière, j'étais tétanisé ; ensuite, quand il s'est

envolé, j'ai découvert que ma vie était là. Un des fantasmes de l'homme est de voler : cet animal vous l'apporte. » Fantasma, rêve, drogue... méfiez-vous des chevaux : ils changent votre vie !

L'Equirando 2008

Belle réussite médiatique pour l'Equirando qui a eu les honneurs du JT de **TF1** le 26 juillet. « 400 km à cheval, ça use les sabots ! », titre **Ouest France** du 25 juillet. Et ça interpelle les médias. « Un millier de chevaux et autant d'humains sont attendus pour la 45^e Equirando, premier rassemblement européen des amateurs d'équitation et de nature », précise **l'AFP**. Ce millier de couples a sillonné les routes de France, à cheval ou en attelage, « avec pour simple bagage un sac de couchage, quelques vêtements, des fers de rechange, des granulés pour le cheval, et bien sûr l'indispensable carte routière », à la manière de Bernard Seichepine dont l'épopée est racontée dans **Ouest France**. « Week-end exceptionnel », « gens exceptionnels » dans les fermes, gîtes et campings des différentes



étapes, l'Equirando laisse des souvenirs impérissables que les Equirandins se plaisent à évoquer : « J'étais à la recherche d'un point d'eau pour mes poneys. Le plus proche était un camping. Je m'y rends. Ils sont prêts à m'accueillir. Seule contrainte, me disent-ils, c'est un camping naturiste », lit-on dans **Ouest France** qui conclut : « L'Equirando au plus proche de la nature. » Naturellement ! - Manorca

600 000^e licencié FFE

Le seuil des 600 000 licenciés a été franchi pour la première fois le vendredi 22 août dans la nuit. La licence a été prise par le Centre Equestre de Dumbéa près de Nouméa en Nouvelle-Calédonie.

Là-bas, aux antipodes, nous sommes à la fin de l'hiver et Jean-Marcel Siu a décidé d'apprendre à monter à cheval pour pouvoir se promener avec sa fille pendant les vacances d'été qui seront en février. D'où son inscription et sa licence. « C'est systématique dès l'inscription », explique Danièle Urbain, dirigeante du club. Le CE de Dumbéa a été créé il y a seulement 3 ans et demi, par Danièle et Pascal Urbain associés à Joachim Ravazet qui vient de regagner la France. Les Urbain dirigent maintenant le club qui est situé à une vingtaine de minutes du centre de Nouméa. La Nouvelle Calédonie est équestrement très active. Elle compte 22 clubs FFE et 2 200 licenciés. Le Centre Equestre de Dumbéa est le 3^e plus gros émetteur de licences du territoire avec les clubs de La Gourmètte et de l'Etrier de Nouméa.

Rappelons que la Fédération Française d'Equitation avait franchi le seuil des 500 000 licences pour la première fois le 14 juin 2005. Elle est la 1^e fédération féminine de France et la 3^e fédération olympique depuis 2007 derrière le football et le tennis.



Règlement et conditions de participation

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, dispositions générales et dispositions spécifiques des disciplines organisées, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

CONDITIONS GÉNÉRALES

ACCUEIL

Tous les concurrents sont invités à retirer un pack de bienvenue et numéro de tétière pour les chevaux dès leur arrivée au Parc Equestre à l'accueil cavaliers à partir du dimanche 12 octobre 2008 à 14 heures.

TÉTIÈRE

Un numéro de tétière, fourni par l'organisation, est attribué à chaque cheval pour l'ensemble du National Enseignants. Durant tous ses déplacements dans l'enceinte générale du concours, quel qu'en soit le motif, chaque cheval doit être muni de ce numéro fixé visiblement au harnachement ou au tapis de selle.

CIRCULATION DANS LE PARC - DÉTENTES

La circulation d'engins motorisés est strictement interdite sur toutes les allées cavalières et circulations piétonnes. Les cavaliers doivent marcher au pas sur les allées cavalières. En dehors des épreuves, seul(s) sont autorisés un ou plusieurs terrains de détente dont les emplacements et les horaires d'ouverture sont indiqués au tableau d'affichage. Le port d'un casque homologué attaché et une tenue d'équitation correcte sont obligatoires pendant tout le temps où le cavalier est en selle dans l'enceinte générale du concours. Monter en licol et /ou à cru est interdit.

ENGAGEMENTS

La clôture des engagements est fixée au lundi 29 septembre 2008, dans les conditions prescrites sur la DUC et sur www.ffe.com onglet FFECompét. Pour les disciplines du CSO, du dressage et du hunter, un seul engagement sera à effectuer pour l'ensemble des étapes d'un même Championnat.

HÉBERGEMENT CAVALIERS

Pour tous renseignements utiles :
Syndicat d'initiative Lamotte
T 02 54 83 01 73
Mairie Lamotte T 02 54 88 84 84

BOXES

Réservation par internet uniquement. Tarif box paillé: 20 € pour l'ensemble du séjour. Paille, foin et copeaux à la vente sur le site. Accueil boxes du dimanche 12 octobre à 14 heures au mercredi 15 octobre à 10 heures.

DÉDOUBLEMENT

En fonction du nombre d'engagés, l'organisateur se réserve la possibilité de dédoubler les épreuves.

REMISE DE PRIX CHAMPIONNAT

Les huit premiers de chaque Championnat sont récompensés lors d'une remise des prix à l'issue de l'ensemble des étapes du Championnat concerné. Les modalités et horaires des remises de prix sont indiqués au tableau d'affichage.

REMISE DE PRIX TOP ENSEIGNANT

Pour chaque discipline, un classement « Top Départemental Enseignant » sera fait en calculant le rapport entre le nombre de médailles obtenues par les enseignants d'un département et le nombre total d'engagés du même département. Un classement « Top Régional Enseignant » sera effectué en faisant la somme des Top Enseignant Départementaux.

QUALIFICATION

CAVALIERS

Ces Championnats sont réservés aux enseignants (BEEES, BPJEPS ou AQA) et élèves enseignants en situation de formation. Tous doivent être détenteurs au minimum d'une licence fédérale de compétition CLUB 2008. Les cavaliers peuvent participer à deux championnats maximum dans deux disciplines différentes.

PONEYS / CHEVAUX

Les poneys/chevaux doivent être inscrit sur la liste A des chevaux de sport. Chaque poney/cheval a droit au maxi-

um à une participation dans un Championnat CSO, ou CCE, ou hunter, et à une participation en dressage. En dressage seulement, les poneys/chevaux peuvent être engagés deux fois à condition que ce soit avec deux cavaliers différents dans deux niveaux de championnats différents.

CHAMPIONNAT CSO

Pour les trois Championnats : Déroulement en 2 étapes
Première étape : Epreuve Vitesse, type Barème A chrono jugé au Barème C.
Le résultat obtenu par chaque concurrent est converti en points en multipliant par 0,50 le temps décompté en secondes et centièmes de secondes de chaque concurrent : le résultat est arrondi aux deux premières décimales.
Le concurrent ayant obtenu, après cette conversion, le moins de points, recevra 0 point de pénalité, les autres concurrents étant crédités du nombre de pénalités

NORMES TECHNIQUES

Titres	Normes techniques CSO		Cavalier LFC	Age chvx
	1 ^e étape vitesse	2 ^e étape GP		
Coupe	105 cm	110 cm	Fermés aux LFC Pro	5 ans et +
Crit.	115 cm	120 cm	LFC Club minimum	6 ans et +
Championnat	125 cm	130 cm		

Titres	Reprises Dressage			Cavalier LFC	Age chvx
	Indice	1 ^e étape	2 ^e étape		
Coupe	Am 3	Préliminaire	GP	Fermés aux LFC Pro	5 ans et +
Crit.	Am 2	Préliminaire	GP	LFC Club minimum	6 ans et +
Championnat	Am 1	Préliminaire	GP		

Titres	Normes techniques Hunter		Cavalier LFC	Age chvx
	1 ^e étape	2 ^e étape en 2 manches		
Coupe	100 cm	105 cm	Fermés aux LFC Pro	5 ans et +
Crit.	105 cm	110 cm	LFC Club minimum	6 ans et +
Championnat	115 cm	120 cm		

Titres	Normes techniques Concours Complet		Cavalier LFC	Age chvx
	1 ^e étape	2 ^e étape		
Coupe	Amateur 3 + routier		Fermés aux LFC Pro	5 ans et +
Crit.	Amateur 2 + routier		LFC Club minimum	6 ans et +
Championnat	Amateur 1 + routier			

représentant l'écart des points les séparant chacun du premier concurrent.

Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné, le temps du concurrent le plus pénalisé, majoré de 20 secondes, est multiplié par le coefficient ci-dessus pour la conversion en points de pénalités du résultat des concurrents éliminés ou ayant abandonné.

L'ordre de départ des concurrents est celui affiché sur www.ffe.com, onglet Sport.

Deuxième étape : Epreuve Grand Prix Barème A en deux manches

- 1ère manche : Barème A sans chrono (Vitesse : 350 m/mn)

- 2e manche : Barème A au chrono (vitesse 350m/mn)

Tous les concurrents partants dans la 1ère étape, quelle que soit leur performance, peuvent concourir les deux manches de la 2e étape.

L'ordre de départ des concurrents pour les deux manches sera donné dans l'ordre inverse du classement de la 1ère étape. Les concurrents éliminés ou ayant abandonné lors de la 1ère étape partent en premier.

Est déclaré Champion de France le cavalier français ayant totalisé le moins de

points. Le chronomètre de la 2e manche départagera les éventuels ex-aequo.

CHAMPIONNAT DRESSAGE

Pour les trois championnats, les reprises doivent être exécutées de mémoire, et sans cravache.

Déroulement en 2 étapes :

Première étape : Epreuve Préliminaire. L'ordre de départ des concurrents est celui affiché sur www.ffe.com, onglet Sport.

Deuxième étape : Epreuve Grand Prix. L'ordre de départ des concurrents pour la deuxième étape sera donné dans l'ordre inverse du classement de la 1ère étape. Les concurrents éliminés ou ayant abandonné lors de la 1ère étape partent en premier.

Le classement se fait par addition des notes moyennes des reprises exprimées en pourcentage à trois décimales. Les deux reprises ont un coefficient de 1. En cas d'égalité, le meilleur total des points de la reprise Grand Prix départage les ex-aequo.

CHAMPIONNAT HUNTER

Pour les trois championnats, déroulement en 2 étapes

Première étape : Epreuve Figures

Imposées. L'ordre de départ des concurrents est celui affiché sur www.ffe.com, onglet Sport.

Deuxième étape : Epreuve Grand Prix en deux manches. L'ordre de départ des concurrents pour la deuxième étape et les deux manches sera donné dans l'ordre inverse du classement de la 1ère étape.

L'addition des notes des deux étapes, sans coefficient, donne le classement général et définitif.

En cas d'égalité de points, un barrage départagera les éventuels ex-aequo pour les trois premières places.

Est déclaré Champion de France le cavalier français ayant obtenu le plus grand nombre de points à l'issue des deux étapes et du barrage éventuel.

CHAMPIONNATS CCE

Pour les trois championnats, ordre des trois tests : dressage, cross, saut d'obstacles.

Pour le dressage et le cross, l'ordre de départ des concurrents est celui affiché sur www.ffe.com, onglet Sport.

L'ordre de départ du saut d'obstacles sera donné dans l'ordre inverse du classement provisoire après les tests de dressage et de cross.

CARNET D'ADRESSES

COORDONNÉES FFE

Site de Lamotte Siège social : Parc Equestre 41600 Lamotte

▲ FFE Club & OD	T 02 54 94 46 21	F 02 54 94 46 20	club@ffe.com
▲ FFE Compétition	T 02 54 94 46 31	F 02 54 94 46 30	competition@ffe.com
▲ FFE Formation	T 02 54 94 46 52	F 02 54 94 46 50	formation@ffe.com
▲ FFE Tourisme / CNTE	T 02 54 94 46 80	F 02 54 94 46 81	tourisme@ffe.com
▲ FFE Développement/La Ref	T 02 54 94 46 71	F 02 54 94 46 70	ref@ffe.com
▲ FFE Parc	T 02 54 94 46 11	F 02 54 94 46 10	parc@ffe.com

Site de Boulogne 81 av E. Vaillant 92517 Boulogne Cedex

▲ FFE Haut Niveau	T 01 58 17 58 17	F 01 58 17 58 60	hautniveau@ffe.com
▲ FFE Communication	T 01 58 17 58 22	F 01 58 17 58 19	medias@ffe.com
▲ FFE Affaires générales	T 01 58 17 58 17	F 01 58 17 58 00	direction@ffe.com

Site de Paris 9 boulevard Macdonald 75019 Paris

▲ FFEcompét	T 01 44 65 28 80	F 01 44 65 28 92	ffecompet@ffe.com
-------------	------------------	------------------	-------------------

Retrouvez toutes nos informations sur internet www.ffe.com

ADRESSES UTILES

- ▲ **Cabinet Pezant** - BP 3032. 14017 Caen Cedex 2. T 02 31 06 11 60. F 02 31 94 24 74. cabinetpezant@wanadoo.fr
- ▲ **CQF** - Parc Equestre. 41600 Lamotte. T 02 54 94 46 14. F 02 54 94 46 18. infos@cheval-qualite.com
- ▲ **ENE** - Terrefort St Hilaire St Florent BP 207. 49400 Saumur. T 02 41 53 50 50. F 02 41 67 63 08. stage-ene@cadrenoir.fr
- ▲ **FIVAL** - 104, rue Réaumur. 75002 Paris. T 01 45 61 12 19. F 01 45 08 88 03. contact@fival.info
- ▲ **GHN** - 12 av. de la République. 41600 Lamotte. T 02 54 83 02 02. F 02 54 83 02 03. infos@ghn.com.fr
- ▲ **Haras Nationaux** - SIRE. BP 3. 19231 Arnac-Pompadour Cedex. T 08 11 90 21 31. F 05 55 73 94 83. www.haras-nationaux.fr
- ▲ **SIF** - 14490 Litteau (Fax réservé pour les formulaires de validation de licence compétition). T 02 31 51 21 10. F 02 31 51 21 15



Obligations de rentrée : téléchargez tranquille

Les documents obligatoires dans le cadre de votre activité sont téléchargeables via le site du GHN.

Revue de détail.



Photo : E. Brunaud

De nombreux documents sont obligatoires dans les établissements équestres du fait de la présence de chevaux, de l'accueil du public et, éventuellement, du recours à des salariés.

Téléchargez : Nouveauté pour la rentrée 2008/2009 : les affiches légales et obligatoires pourront

être téléchargées sur le site internet et imprimées.

Choisissez : les adhérents du GHN peuvent recevoir gratuitement l'ensemble de ces documents sur simple demande ou bien les récupérer directement sur le site internet www.ghn.com.fr.

Mise à jour : l'affiche obligatoire a été actualisée pour tenir compte des nouveaux articles du code du travail et de la réglementation relative à l'interdiction de fumer. Adhérez : l'adhésion au GHN pour 2009 est renouvelable dès le mois de septembre 2008.

Vous pouvez télécharger le bulletin d'adhésion pour 2009 sur le site internet du GHN.

Les documents obligatoires	Où obtenir le document ?
Les bâtiments	
<p>Registre de sécurité : Obligation de tenir à jour un registre de sécurité dans le cadre de la lutte contre les risques de panique et d'incendie. <i>Ref : Article R121-3-51 du code de la construction et de l'habitat</i></p>	<p>Registre disponible sur www.ghn.com.fr OU par courrier après demande au GHN</p>
<p>Interdiction de fumer : Depuis le 1^{er} février 2007, les établissements équestres qui sont destinés à l'enseignement, à la formation et à l'accueil de mineurs sont totalement non fumeurs. Le responsable de l'établissement a l'obligation d'apposer des affiches « interdiction de fumer » et aucun espace fumeur ne peut être aménagé. Pour les établissements destinés à l'accueil exclusif de majeurs : possibilité de fumer dans les espaces non couverts et possibilité d'aménager un emplacement couvert et clos réservé aux fumeurs. <i>Ref : Décret du 15 novembre 2006</i></p>	<p>Affiche disponible sur www.ghn.com.fr OU par courrier après demande au GHN</p>
La pratique de l'équitation	
<p>Registre des casques : La location ou à la mise à disposition d'équipements de protection individuelle d'occasion impose la tenue d'un registre des casques d'équitation comprenant un certificat de conformité, un registre de détention des casques, ainsi qu'un registre de prêt des casques. <i>Ref : Décret du 19 mars 2004</i></p>	<p>GHN : téléchargez le document dans le bulletin <i>A cheval</i> de Septembre 2007</p>
<p>Affichage du certificat de conformité des casques : Lors de la mise à disposition d'un casque, le responsable doit présenter au preneur un certificat de conformité par lequel il atteste que le moyen de protection concerné est conforme aux règles techniques qui lui sont applicables. <i>Ref : Arrêté du 18 décembre 1992 (article R233-77 du code du travail)</i></p>	<p>GHN : téléchargez le document dans le bulletin <i>A Cheval</i> de septembre 2007</p>
<p>Affichage légal : Toutes les prestations ainsi que leurs prix doivent être affichés dans un lieu facilement accessible au public. Une affiche type est proposée par le GHN. <i>Ref : Article L113-3 du code de la consommation</i></p>	<p>Affiche disponible sur www.ghn.com.fr OU par courrier après demande au GHN</p>
<p>Carte professionnelle : Obligation d'avoir une carte professionnelle pour les personnes qui enseignent, animent ou encadrent l'équitation. Les personnes en cours de formation doivent demander une attestation de stage. Ces documents doivent être affichés. <i>Ref : Décret du 27 août 2004</i></p>	<p>S'adresser à la Direction Départementale de la Jeunesse et du Sport</p>
<p>Affiche sur le port du casque : Obligation d'information des cavaliers sur le port du casque. La jurisprudence confirme constamment la responsabilité des établissements équestres dans ce domaine.</p>	<p>Affiche disponible sur www.ghn.com.fr OU par courrier après demande au GHN</p>
<p>Assurance responsabilité civile : Les établissements équestres ont l'obligation de souscrire un contrat qui couvre leur responsabilité civile professionnelle ainsi que celle de leurs préposés. Une attestation d'assurance doit être affichée. <i>Ref : Article 37 de la Loi sur le sport du 16 juillet 1984</i></p>	<p>Demander une attestation à afficher à son assureur</p>



Les salariés	
Affiche sur les premiers soins : Une trousse de premiers soins est obligatoire sur le lieu de travail. Ref : Article R232-1-6 du Code du travail	Affiche disponible sur www.ghn.com.fr OU par courrier après demande au GHN
Convention collective : La convention collective doit obligatoirement pouvoir être consultée par les salariés sur le lieu de travail. Ref : Loi du 13 novembre 1982	Convention disponible sur www.ghn.com.fr OU par courrier après demande au GHN
Registre du personnel : Obligation de répertorier les mouvements du personnel (entrées et sorties) y compris du personnel intérimaire. Ref : Article L620-3 du code du travail	Registre disponible sur www.ghn.com.fr OU par courrier après demande au GHN
Registre d'évaluation des risques liés au travail : Tout employeur doit obligatoirement tenir un registre concernant la sécurité et l'hygiène des salariés. Ce registre consiste en une évaluation des risques encourus par le salarié dans l'entreprise. Ref : Décret du 5 novembre 2001	Registre disponible sur www.ghn.com.fr OU par courrier après demande au GHN
Affichage obligatoire - Nouvelle version : C'est un document de synthèse comprenant l'ensemble des éléments du droit du travail dont l'affichage est obligatoire. Ref : Article L620-5 du code du travail	Affiche disponible sur www.ghn.com.fr OU par courrier après demande au GHN
Les équidés	
Registre d'élevage : Répertorie la présence des équidés, entrées et sorties des équidés, les interventions vétérinaires effectuées, l'alimentation. Le registre d'élevage et les annexes doivent être conservés pendant une durée de 5 ans après la dernière opération enregistrée. Ref : Arrêté du 5 juin 2000	Registre disponible sur www.ghn.com.fr ou par courrier après demande au GHN

CHEVAL QUALITÉ FRANCE : LES NEWS DE LA RENTRÉE

Certification ISO 9001 pour CQF

Soucieux d'améliorer en permanence la qualité de ses prestations, CQF s'engage dans une démarche de certification ISO 9001.

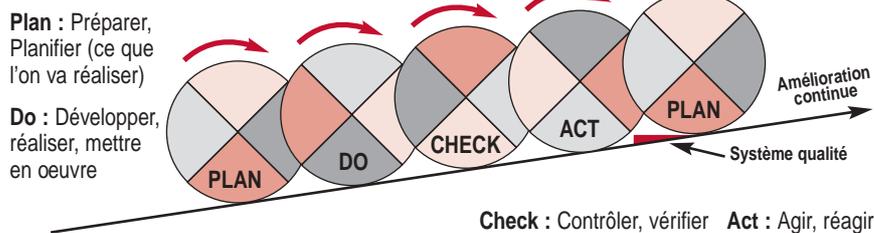
QU'EST CE QUE L'ISO ?

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est le plus grand producteur et éditeur mondial de normes internationales. Il permet ainsi d'établir un consensus sur des solutions répondant aux exigences du monde économique et aux besoins plus généraux de la société.

QU'EST CE QUE LA NORME ISO 9001 ?

La certification est le moyen d'attester, par l'intermédiaire d'un tiers certificateur, de l'aptitude d'un organisme à fournir un service en adéquation avec les attentes des adhérents.

Planification, mise en oeuvre, contrôle et action mènent au système qualité et contribuent à une amélioration continue.



Elle s'articule autour de 4 grands axes : **Pilotage, objectifs.** Cette certification ISO 9001, c'est tout d'abord une volonté de la direction de s'engager, avec son équipe dans une démarche d'amélioration continue et vers des objectifs qualité.

Processus. Les services proposés par l'organisme sont ensuite définis dans le but de satisfaire les attentes des adhérents.

Système qualité. C'est le système de gestion qui permet de mettre en oeuvre les processus définis, et de

contrôler périodiquement le niveau de qualité.

Amélioration continue. La mise en place d'indicateurs permettant d'évaluer le niveau de qualité, le contrôle de la non-qualité, la mise en place d'actions préventives et correctives... ont pour but de connaître en permanence le niveau de qualité et de le corriger si besoin. Ce niveau est ensuite interprété par rapport aux objectifs. Une fois les objectifs atteints, d'autres objectifs sont fixés afin de continuer à s'améliorer.



POURQUOI CQF S'ENGAGE DANS LA CERTIFICATION ?

Soucieux d'améliorer en permanence la qualité de ses prestations ainsi que son fonctionnement interne, CQF a souhaité s'investir dans cette démarche de certification afin de mesurer davantage la qualité.

Nous passons notre temps à conseiller et à auditer des établissements, il était juste que nous nous prêtions nous aussi à ce jeu !

Cette démarche doit nous pousser à augmenter la qualité de nos prestations, nous permettre de nous orga-

niser mieux et de travailler encore plus efficacement. Le but est de s'améliorer pour être toujours plus au service des établissements équestres, pour les soutenir dans leur développement, dans leurs démarches d'amélioration.

Par cette certification, CQF souhaite aussi montrer, s'il en était encore besoin, que ses méthodes de travail sont rigoureuses, que les audits menés sont justes et homogènes, que ses plans de progrès proposés aux établissements équestres sont crédibles et s'appuient sur une analyse rationnelle de chaque éta-

blissement et une solide connaissance du milieu.

OBJECTIF CERTIFICATION CQF : PRINTEMPS 2009

Pour atteindre cet objectif, tout le personnel de CQF participe à des actions de formation visant à mettre en place les exigences et acquérir les compétences en vue de la certification. L'accompagnement vers la certification (formation du personnel administratif) est réalisé par AREDIANCE Consultant, agence de conseil.

▲ CQF VOUS DONNE RENDEZ-VOUS EN RÉGION

Le 18 septembre à Deauville à l'occasion du Séminaire des enseignants.

Les 13 et 14 octobre à Lamotte à l'occasion du National Enseignants. A partir de l'automne les journées en région « Développez votre établissement » reprennent.

Plus d'infos sur le site du GHN : www.ghn.com.fr

Du 28 octobre au 2 novembre au Salon Equita'Lyon.

Du 6 au 14 décembre au Salon du Cheval de Paris.

▲ A LA RENTRÉE, ENGAGEZ-VOUS DANS UNE DÉMARCHÉ QUALITÉ

A chaque activité son label !

Initiation et perfectionnement à cheval ou à poney : Ecole Française

d'Equitation, Cheval Club de France, Poney Club de France.

Initiation à l'équitation de pleine nature, promenades randonnées : Label Centre de Tourisme Equestre.

Entraînement de couples cheval/cavalière, Valorisation de chevaux de sport en vue des compétitions jeunes chevaux de la SHF, AM/PRO de la FFE et internationales de la FEI : label Ecurie de compétition.

Pour toutes les infos concernant ces



labels, les dossiers de candidature, rendez-vous sur www.label-equitation.fr ou contactez Cheval Qualité France, Parc Equestre, 41600 Lamotte T 02 54 94 46 14. F 02 54 94 46 18. Mèl info@cheval-qualite.com www.cheval-qualite.com

▲ QUALICONSULT : PARTENAIRE QUALITÉ DE CQF



QUALICONSULT

Cheval Qualité France est toujours à la recherche de moyens de soutenir les démarches d'amélioration de ses adhérents. Pour mener à bien cette mission, Cheval Qualité France s'appuie sur un réseau de compétences composé d'entreprises sélectionnées : les Partenaires Qualité de Cheval Qualité France.

1 nouveau partenaire a rejoint ce réseau cet été : Qualiconsult concernant les contrôles et vérifications réglementaires pour la prévention et la maîtrise des risques.

Plus d'infos sur ce partenaire sur www.cheval-qualite.com ou en contactant Cheval Qualité France, T 02 54 94 46 14.

F 02 54 94 46 18.

Mèl info@cheval-qualite.com

Label Handi Club

Ce label, en projet, aura pour but d'identifier des établissements adaptés à l'accueil du public handicapé. Pour être labellisé, un établissement devra obtenir l'agrément EFE, répondre aux normes d'accessibilité public handicapé et disposer d'un encadrant titulaire du Brevet Fédéral EQUI-HANDI.

L'intérêt de cette démarche est de développer la pratique de l'équitation auprès des publics handicapés, d'inciter les enseignants à se former au BF EQUI-HANDI

C'est aussi la possibilité de soutenir une politique de mise aux normes des établissements pour l'accueil des publics handicapés, de mieux référencer les établissements, de développer et de promouvoir les activités proposées par les clubs labellisés. Une phase test va être lancée pour établir le cahier des charges précis de l'activité Handi Club.

Et si demain, on pariait sur les concours ?

Le contexte juridique européen et les évolutions économiques conduisent à une ouverture du marché des jeux d'argent et de hasard. Le développement des paris en ligne bouleverse quelque peu le paysage et ouvre de nouvelles perspectives notamment pour les fédérations sportives. Le projet de loi ouvrant le secteur à la concurrence sera présenté au parlement à l'automne 2008. Le point.



Photo : France Galop

LES PARIS ET JEUX EN LIGNE, UNE ACTIVITÉ D'AVENIR

Depuis une dizaine d'années, le PMU a enregistré une croissance de son chiffre d'affaires pour atteindre 8,1 milliards € en 2006. Le retour à la filière course est de quasiment 1,2 milliard €.

Derrière ces chiffres gigantesques se tiennent les filières du trot et du galop extrêmement bien organisées. Idem pour la Française des Jeux qui génère un chiffre d'affaire de 9,5 milliards €. Selon les estimations d'un rapport du CERT-LEXSI (1), l'activité des jeux à distance en France est illégale à 75 %. Le secteur des jeux est en pleine croissance dans le monde entier. Le canal internet pourrait représenter la moitié des ventes après 2015.

UNE INTERDICTION DES JEUX EN FRANCE... SAUF DÉROGATION

En France, la règle est l'interdiction

des jeux et ce depuis la loi du 21 mai 1836 portant prohibition des loteries et celle du 12 juillet 1983 relative aux jeux de hasard. Les jeux qui ne sont pas explicitement couverts par une dérogation sont interdits. Les paris sur les courses hippiques sont régis par la loi du 2 juin 1891. Cette loi interdit les paris sur les courses hippiques, à moins qu'ils ne soient organisés par des associations dénommées « Sociétés de courses » qui ont « pour but exclusif l'amélioration de la race chevaline » et qui détiennent une autorisation délivrée par le ministère de l'agriculture.

De plus, cette loi limite la dérogation aux seuls paris mutuels. Les sports équestres se sont développés en dehors de ce schéma. Créer un retour ayant pour but « d'améliorer la race chevaline » sur le modèle des courses permettrait de dynamiser le secteur du sport équestre.

UNE OUVERTURE MAÎTRISÉE DU MARCHÉ DES JEUX

Le gouvernement a décidé de s'engager dans un processus d'ouverture maîtrisée du secteur des jeux, à l'exception des loteries et des machines à sous. Les évolutions actuelles ne concernent que les paris en ligne, mais pas le réseau physique (pas les cafés PMU).

Pour les courses hippiques, les paris mutuels vont être maintenus ainsi que le retour à la filière course.

Pour les paris sportifs, Eric Woerth a annoncé le 6 juin 2008 lors d'une conférence de presse pendant Roland Garros qu'un prélèvement spécifique en faveur du développement sportif sera appliqué à l'ensemble des paris sportifs autres qu'hippiques. Le droit des organisateurs de manifestations et de compétitions sportives seront précisés dans la loi.

A ce stade, le principe du pari mutuel pour les paris sportifs n'est absolument pas acquis.

UN DROIT D'EXPLOITATION DES PARIS POUR LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES

Le CNOSF, les ligues sportives suivantes Rugby, Football, Hand Ball, Volley Ball, Basket Ball et la fédération sportive du Tennis, demandent à l'Etat de modifier l'article L333-1 du code du sport afin qu'un droit d'exploitation ne concernant pas uniquement l'audiovisuel leur soit reconnu. Elles demandent à se voir reconnaître le droit d'exploitation des paris.

Dans le cadre de l'ouverture du marché des jeux, les fédérations sportives ont une carte à jouer pour obtenir un retour vers le sport. - Solenn Le Boudec, chargée de mission FFE

Sources : www.pmu.fr ; www.budget.gouv.fr ; www.fdjeux.com ; www.legifrance.gouv.fr Etude CERT-LEXSI, Cybercriminalité des jeux à distance, juillet 2006

Composition de la Commission : Ludovic de VILLELE, Françoise LANTUIT, Jean-Jacques GUYON, Axel BOURDIN, Loïc de la PORTE du THEIL.

Vu les lois et règlements relatifs aux sports en France et notamment l'article 16 de la loi N° 84-610, modifiée du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives,

Vu le décret n° 93-1059 du 3 septembre 1993 modifié, relatif aux règlements disciplinaires des fédérations sportives,

Vu les statuts de la F.F.E adoptés par l'Assemblée Générale du 19 juin 2006,

Vu le règlement intérieur de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 19 juin 2006,

Vu le règlement disciplinaire adopté par l'assemblée Générale du 19 juin 2006, (Annexe 1 du R.I.)

Vu le Règlement Général des Compétitions (édition 2007)

Les affaires ont été mises en délibéré au 28 avril 2008.

Relevé de décision n°02/04/2008

Affaire n°248/24/2007

Demandeur : Monsieur Didier MATHIS, meneur

Défendeur : Monsieur Jean-François TRAN-GOSI, Président du Jury
Championnat de France Chevaux de trait du 28 au 30 septembre 2007 à CORLAY, n° 200722001.

Saisine de la commission le : 12 octobre 2007.

Attendu que lors de l'épreuve, Monsieur Didier MATHIS, après avoir franchi la porte 4, s'est dirigé vers la porte 5 où il heurte légèrement un fanion blanc d'une porte non encore franchie.

Attendu que le Président du Jury actionne la cloche que le concurrent indique ne pas avoir entendue.

Attendu qu'après avoir franchi les portes 5 et 6, le concurrent est sonné à nouveau et s'arrête pour se diriger vers un homme de piste.

Qu'après avoir entendu les explications de l'homme de piste, le concurrent franchit à nouveau les portes 5 et 6, puis poursuit son parcours, ce qui entraîne son élimination.

Attendu que Monsieur Didier MATHIS a déposé réclamation afin de solliciter son reclassement.

Attendu que Monsieur Didier MATHIS après avoir heurté le fanion blanc, n'a pas arrêté son parcours, alors que le Président du Jury avait sonné pour qu'il stoppe son parcours.

Attendu que Monsieur Didier MATHIS a ainsi franchi à deux reprises l'obstacle 5 et doit donc être éliminé.

Attendu que la Commission Juridique et Disciplinaire de première instance décide, au vu des pièces du dossier en sa possession, de débouter Monsieur Didier MATHIS de sa demande.

Relevé de décision n°03/04/2008

Affaire n°249/25/2007

Demandeur : Mademoiselle Valérie DELORD, cavalière

Défendeur : Fédération Française d'Equitation
Concours de saut d'obstacles de Canejan, n°

200733101, du 17 au 18 novembre 2007.

Saisine de la commission le : 19 novembre 2007

Attendu que lors de l'épreuve n°6 du dimanche 18 novembre 2007, Monsieur Dominique BENTEJAC était absent, alors qu'il était prévu comme chef de piste de l'épreuve.

Attendu que la cavalière, reproche également que lors du barrage de l'épreuve n°6, certains chandeliers supportant les obstacles de la première épreuve ne figurant pas sur le tracé du parcours du barrage, ont été laissés, ce qui rendait difficile l'exécution du parcours ;

Attendu qu'enfin, la cavalière reproche que la présidente du concours ait laissé deux concurrents participer dans la même journée avec le même cheval, à deux petits grands prix, l'un de 1,15 m et l'autre de 1,20 m. Attendu que la cavalière demande la disqualification des chevaux engagés et à bénéficier de la 1ère place de l'épreuve n°6.

Attendu que le maintien des chandeliers, sans barre, lors de l'épreuve du barrage est possible.

Qu'il y a donc lieu de débouter la cavalière sur ce point.

Attendu que l'ordre de passage des cavaliers relève, selon les dispositions de l'article 245-5-2 du Règlement Général des Compétitions, du seul pouvoir du Président du Jury.

Qu'il y a donc lieu de débouter la cavalière sur ce point.

Attendu enfin que Monsieur Dominique BENTEJAC reconnaît avoir été absent, mais indique avoir donné tout pouvoir à deux cavaliers pour agir en ses lieux et place.

Attendu qu'un blâme est adressé à la Présidente du Jury pour ne pas s'être assurée de la présence de Monsieur Dominique BENTEJAC, en qualité de chef de piste.

Attendu qu'un avertissement est adressé à Monsieur Dominique BENTEJAC pour ne pas avoir assuré les fonctions de chef de piste, ni s'être fait remplacer par des personnes régulièrement habilitées pour assumer cette fonction.

Attendu que la Commission Juridique et Disciplinaire de première instance décide, au vu des pièces du dossier en sa possession, de débouter Mademoiselle Valérie DELORD de sa demande.

Relevé de décision n°04/04/2008

Affaire n°250/26/2007

Demandeur : Monsieur Bernard GILLES, cavalier

Défendeur : Madame Catherine FREHEL (présidente de jury)

Coupe de France des départements d'endurance équestre, n° 200749049 à Moulherne (49), du 14 octobre 2007.

Saisine de la commission le : 15 octobre 2007

Attendu que lors de la Coupe de France des départements d'endurance équestre, sur le site « les Loges », les 15 premiers chevaux ont bénéficié de conditions favorables tant pour le vet gate « arrivée » que pour le réexamen, en raison de la fluidité des arrivées.

Attendu qu'il n'en a pas été de même, pour la vingtaine de cavaliers suivants aussi bien ceux qui se présentaient pour le contrôle au départ que pour ceux qui se présentaient pour le contrôle à l'arrivée.

Attendu qu'en raison de l'encombrement de l'aire vétérinaire, les contrôles n'ont pu être effectués dans les 3 minutes.

Attendu qu'il a ainsi été décidé par le jury de « neutraliser » les temps dont les cavaliers n'étaient pas responsables, en les décomptant de la durée totale de la course : des procès-verbaux de sortie de vet gate et des départs ont été rapprochés. Un procès-verbal des heures prévues et réelles a été dressé par un assesseur.

Que cette décision de la présidente du jury a été annoncée par micro situé à l'arrivée.

Attendu toutefois, que les concurrents non encore arrivés indiquent ne pas avoir entendu cette annonce, et font valoir qu'ils n'ont pas été, dès lors, en mesure de modifier leur stratégie de course et se sont ainsi retrouvés pénalisés.

Attendu qu'une meilleure logistique aurait peut-être permis d'éviter cet incident.

Attendu que la Commission Juridique et disciplinaire de première instance décide, au bénéfice du doute, de réintégrer le cavalier Bernard GILLES conformément à l'ordre d'arrivée dans le classement de la Coupe de France des départements 2007 et de modifier le classement pas équipe qui découle de cette réintégration.

Relevé de décision n°05/04/2008

Affaire n° 251/27/2007

Demandeur : Agence Française de Lutte contre le Dopage

Défendeur : Monsieur Patrice SEILLET
Concours de saut d'obstacles de Crest, n°

200726023, du 1er au 3 juin 2007.

Saisine de la commission le : 11 octobre 2007

Attendu que lors du Concours de saut d'obstacles de Crest, Monsieur Jean-Pierre SAUDEMONT, vétérinaire fédéral est intervenu avec le délégué fédéral, Monsieur Patrice SEILLET, aux fins d'effectuer les contrôles vétérinaires sur les chevaux participant aux épreuves.

Attendu que le délégué fédéral a contesté les conditions dans lesquelles le vétérinaire a effectué ces contrôles, et plus particulièrement, la procédure de contrôle qui ne lui semblait pas garantir l'impartialité dans le choix des chevaux contrôlés.

Attendu que le vétérinaire fédéral a saisi l'Agence Française de Lutte contre le Dopage des difficultés auxquelles il avait été confronté en raison du comportement de Monsieur Patrice SEILLET qu'il a estimé s'être opposé à sa mission, sur le fondement des articles L.241-3 et L.241-7 du Code du Sport.

Attendu que l'Agence Française de Lutte contre le Dopage a renvoyé l'examen de ce dossier à la Commission Fédérale de Lutte contre le Dopage de première instance de la Fédération française d'équitation.

Que lors de sa séance du 19 décembre 2007, ladite commission n'a pas retenu de faute à l'encontre de Monsieur Patrice SEILLET.

Attendu que la Commission de Lutte contre le Dopage Animal de première instance s'est déclarée incompétente et a transmis ce dossier, pour instructions, à la Commission Juridique et disciplinaire de première instance.

Attendu que s'il n'apparaît pas que Monsieur Patrice SEILLET se soit opposé à la mission confiée au vétérinaire désigné par la Fédération française d'équitation, il convient de lui rappeler qu'en sa qualité de délégué fédéral il doit œuvrer pour que la procédure de contrôle se déroule dans les meilleures conditions et ceci, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Attendu qu'aucune faute n'est retenue à l'encontre de Monsieur Patrice SEILLET.

Relevé de décision n° 06/04/2008

Affaire n°252/26/2007

Demandeur : Madame RATAJCZYK

Défendeur : Fédération Française d'Equitation Concours d'endurance de Saint Léger Vauban (Bourgogne), épreuve n°200789018 du 29 juillet 2007.

Saisine de la commission le : 14 février 2008

Attendu que Madame Marie-Christine RATAJCZYK a participé à l'épreuve de 60 km avec deux chevaux.

Attendu qu'avec l'un de ses chevaux « EL KANTARA », elle a passé avec succès le contrôle vétérinaire.

Que par contre, son second cheval « IZOURNE DE GENILLE » fut éliminé pour boiterie.

Attendu qu'à la réception des résultats, Madame Marie-Christine RATAJCZYK a constaté qu'elle avait été éliminée.

Attendu que le vétérinaire a mentionné sur la carte vétérinaire que le contrôle final était « OK » et d'autre part, il a été mentionné, sur cette même carte, une élimination sur boiterie.

Que le vétérinaire reconnaît avoir porté la mention « OK ».

Attendu que la mention « boiterie » a été portée postérieurement par un tiers.

Attendu qu'il convient, dans le bénéfice du doute de retenir la mention « OK ».

Attendu que le cavalier et le cheval seront rétablis dans leur classement.

COMMISSION JURIDIQUE ET DISCIPLINAIRE DE 1^{ÈRE} INSTANCE DU 18 JUILLET 2008

Composition de la commission :

Ludovic de VILLELE, Loïc de la PORTE du THEIL, Jean-Jacques GUYON

Vu les lois et règlements relatifs aux sports en France et notamment l'article 16 de la loi N° 84-610, modifiée du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives,

Vu le décret n° 93-1059 du 3 septembre 1993 modifié, relatif aux règlements disciplinaires des fédérations sportives,

Vu les statuts de la F.F.E adoptés par l'Assemblée Générale du 19 juin 2006,

Vu le règlement intérieur de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 19 juin 2006,

Vu le règlement disciplinaire adopté par l'assemblée Générale du 19 juin 2006, (Annexe 1 du R.I.)

Vu le Règlement Général des Compétitions (édition 2008)

Relevé de décision n°01/07/2008

Affaire n°255-04-2008

Demanderesse : Madame Sophie WEIL, Monitrice, dirigeante des Ecuries de la Daby

Défenderesse : Mademoiselle Laurène ALBENOIS, Cavalière

Forum de la FFE, Topique intitulé « Maltraitance aux écuries Daby »

Saisine de la commission le : 20 juin 2008
L'affaire a été mise en délibéré au 18 juillet 2008.

Attendu que Mademoiselle ALBENOIS a créé sur le forum FFE, à l'occasion du concours des cavalières de la Daby, un topique intitulé « Maltraitance aux écuries Daby » dans lequel elle est intervenue 58

fois entre le 3 mars 2008 et le 4 mars 2008.

Attendu que ce topique a été supprimé par la FFE. le 4 mars 2008.

Attendu que Madame WEIL, dirigeante des écuries de la Daby, a saisi la Commission Juridique et Disciplinaire pour diffamation. Attendu que Madame WEIL apporte plusieurs témoignages dont celui d'un vétérinaire attestant le bon traitement de ses chevaux.

Attendu que Mademoiselle ALBENOIS n'apporte aucune preuve à ses déclarations, malgré les demandes formulées par le Commission juridique et disciplinaire.

Attendu que ces déclarations portent

atteinte à l'honneur de Madame WEIL.

Par ces motifs,

Vu les pièces communiquées au dossier,

Vu et entendu le Rapport du Chargé d'Instruction,

La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré, DECIDE, de suspendre la licence de Mademoiselle Audrey ALBENOIS pour une durée de 4 mois, dont 2 avec sursis avec effet au 1er septembre 2008.

Relevé de décision n°02/07/2008

Affaire n°256-05-2008

Demandeur : Monsieur François CARARA, Président de l'UNPCS, représentant Mademoiselle X, mineure.

Défenderesse : Madame Elisa AUGIER, Présidente du Jury du concours

Club Poney Elite Grand Prix en championnat départemental, CSO du 13 avril 2008

au Club hippique de la Sabretache
Saisine de la commission le : 20 juin 2008
L'affaire a été mise en délibéré au 18 juillet 2008.

Attendu que Mademoiselle X a été classée à la troisième place de l'épreuve avec un temps de 26''12 alors qu'à la fin de son

passage il a été annoncé un temps de 21''74, avec la tête du classement provisoire.

Attendu que Monsieur François CARRARA demande le reclassement de la cavalière mineure X.

Attendu que la vidéo jointe au dossier par Monsieur CARRARA, ne peut avoir force probante devant la Commission Juridique et Disciplinaire.

Attendu que le temps déclaré relève des décisions d'arbitrage et que le jury a pris le soin d'annoncer qu'il s'agissait d'un classement provisoire.

Par ces motifs

Vu les pièces communiquées au dossier, Vu et entendu le Rapport du Chargé d'Instruction,

La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré, DECIDE de débouter Monsieur François CARRARA, représentant Mademoiselle X, de sa demande.

Relevé de décision n°03/07/2008

Affaire n°260-09-2008

Demandeur: Monsieur Didier HIRIGOYEN, Cavalier

Défendeur : Monsieur Gilles AUDOUX, Président du jury du concours

Concours Pro 4, 1m10 «Prix du champion», du 6 juin 2008 à Arcachon

Saisine de la commission le : 20 juin 2008 L'affaire a été mise en délibéré au 22 juillet 2008.

Attendu que Monsieur HIRIGOYEN a été déclaré perdant de l'épreuve n°8 pro 4 1 m 10 «Prix du champion», par le juge à l'arrivée alors que le speaker l'a déclaré gagnant. Attendu que Monsieur HIRIGOYEN déclara avoir passé la ligne d'arrivée en premier et apporte plusieurs témoignages en ce sens.

Attendu qu'aucun système de chronométrage électronique n'avait été installé.

Attendu que le résultat de l'épreuve constitue une décision d'arbitrage qui relève de l'appréciation souveraine du jury

Par ces motifs,

Vu les pièces communiquées au dossier, Vu et entendu le Rapport du Chargé d'Instruction,

La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré, DECIDE, de débouter Monsieur Didier HIRIGOYEN de sa demande.

Relevé de décision n°04/07/2008

Affaire n°253-02-2008

Demandeur : Monsieur Olivier HOUZELOT, Dirigeant de l'Association « Les Bombes Bordeaux »

Défendeur : Monsieur Frédéric MORAND, Président du Comité Régional d'Equitation d'Aquitaine

Association « Les Bombes Bordeaux »

Saisine de la commission le : 20 juin 2008 L'affaire a été mise en délibéré au 18 juillet 2008.

Attendu que Monsieur Olivier HOUZELOT a saisi la Commission Juridique et Disciplinaire de Première Instance à la suite d'une lettre reçue du Comité Régional d'Equitation d'Aquitaine, lui interdisant d'organiser des concours officiels pour les années 2008 et suivantes.

Attendu que Monsieur MORAND, Président du Comité Régional d'Equitation d'Aquitaine fait état à l'encontre de Monsieur Olivier HOUZELOT de plusieurs manquements et griefs, sans en apporter la preuve et sans jamais avoir engagé de poursuites disciplinaires.

Attendu que si le Comité Régional d'Equitation d'Aquitaine a le pouvoir de ne pas valider une demande de championnat, il n'est pas de son ressort de compétence d'interdire l'organisation de championnats sur plusieurs années.

Attendu que la Commission Juridique et Disciplinaire de Première Instance ne dispose pose d'aucun élément probant pour interdire à l'Association « Les Bombes Bordeaux » l'organisation de championnats.

Par ces motifs,

Vu les pièces communiquées au dossier, Vu et entendu le Rapport du Chargé d'Instruction,

La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré, DECIDE, que Monsieur Olivier HOUZELOT, Dirigeant de l'Association « Les Bombes Bordeaux » peut organiser les concours pour lesquels il a obtenu une autorisation.

Relevé de décision n°05/07/2008

Affaire n°258-07-2008

Demanderesse : Madame Dominique FOURNIER CERCY, Cavalière

Défendeur : Monsieur Philippe BENVENUTTI, Président du jury du concours

Concours de Pierrelatte du 11 mai 2008, Grand Prix 1 m 35

Saisine de la commission le : 20 juin 2008 L'affaire a été mise en délibéré au 22 juillet 2008.

Attendu que Madame FOURNIER CERCY avait engagé 3 chevaux dans l'épreuve Grand Prix 1 m 35, qui comptait 11 engagés.

Attendu que les chevaux de Madame FOURNIER CERCY avaient les numéros de passage 2, 6 et 10.

Attendu que Madame FOURNIER CERCY a demandé et obtenu d'intervertir l'ordre de passage des chevaux placés 6 et 10.

Attendu que Madame FOURNIER CERCY ne s'est pas présentée avec son cheval placé n°6 en 10e position mais en dernière posi-

tion.

Attendu que le jury a disqualifié le cheval placé n°6 pour être passé en dernière position et non à l'avant dernière position.

Attendu que le président du jury avait laissé le temps nécessaire aux cavaliers pour préparer leurs chevaux, et qu'il appartenait à Madame FOURNIER CERCY de se présenter avec son cheval n°6 en 10e position, comme il était prévu sur la liste de départ des concurrents.

Par ces motifs,

Vu les pièces communiquées au dossier, Vu et entendu le Rapport du Chargé d'Instruction,

La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré, DECIDE, de débouter Madame FOURNIER CERCY de sa demande.

Relevé de décision n°07/07/2008

Affaire n°254-03-2008

Demanderesse : Mademoiselle Véronique ARNE, Commissaire au Paddock

Défendeur : Monsieur Nicolas GAUBERT, Cavalier

Concours de saut d'obstacles du Centre Equestre du Béarn du 28 avril 2008

Saisine de la commission le : 20 juin 2008

Vu le Règlement Général des Compétitions (édition 2008), et notamment l'article 6-4, L'affaire a été mise en délibéré au 18 juillet 2008.

Attendu que Monsieur Nicolas GAUBERT a utilisé sur le paddock du concours, un stick de dressage, alors que la Commissaire au Paddock lui rappelait que son utilisation était interdite.

Attendu que le Président du Jury, méconnaissant le règlement, a autorisé Monsieur Nicolas GAUBERT à utiliser son stick de dressage.

Attendu que Monsieur Nicolas GAUBERT a été insolent avec Mademoiselle Véronique ARNE.

Attendu que Mademoiselle Véronique ARNE demande que Monsieur Nicolas GAUBERT soit sanctionné pour ses agissements.

Attendu que selon les dispositions de l'article 6-4 du Règlement Général des Compétitions, « lorsqu'elle est autorisée, la cravache ne doit pas dépasser 75 cm en dehors du dressage ».

Attendu qu'en utilisant un stick de dressage de plus de 75 cm, Monsieur Nicolas GAUBERT aurait du être sanctionné, y compris par l'élimination par le Président du Jury.

Par ces motifs,

Vu les pièces communiquées au dossier, Vu et entendu le rapport du Chargé d'Instruction,

La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance après en avoir délibéré, DECIDE, d'adresser un blâme à Monsieur

Nicolas GAUBERT pour non respect du règlement et pour avoir tenu des propos désobligeants à l'encontre de Mademoiselle Véronique ARNE

DECIDE, d'adresser un courrier au Président du Jury pour lui rappeler les droits et les pouvoirs disciplinaires dont il dispose lors d'un concours.

Relevé de décision n°08/07/2008

Affaire n°261-10-2008

Demandeur : Monsieur Manuel CARIUS, Président du Jury

Défendeur : Monsieur Bruno BOUVIER, Cavalier

Concours complet pro sur l'hippodrome de Pompadour du 9 juin 2008

Saisine de la commission le : 3 juillet 2008

L'affaire a été mise en délibéré au 18 juillet 2008.

Attendu qu'il est reproché à Monsieur Bruno BOUVIER, titulaire d'une licence pro et Chef de piste CCE N2 :

- de n'avoir pas respecté les consignes données par un Commissaire à l'obstacle,
- d'avoir tenu des propos désobligeants vis-à-vis du Président du Jury,
- d'avoir commis des brutalités sur son cheval.

Attendu que Monsieur Manuel CARIUS a mis à pied Monsieur Bruno BOUVIER et a saisi la Commission Juridique et Disciplinaire pour que des sanctions soient prononcées à l'encontre de Monsieur Bruno BOUVIER.

Attendu que Monsieur Manuel CARIUS, pour atténuer la colère du cavalier, n'a pas voulu maintenir sa mise à pied.

Attendu que Monsieur Bruno BOUVIER a présenté par écrit des excuses et n'a jamais fait l'objet d'aucune plainte.

Par ces motifs,

Vu les pièces communiquées au dossier, Vu et entendu le Rapport du Chargé d'Instruction,

La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré, DECIDE, de suspendre la licence de Monsieur Bruno BOUVIER pour une durée de 2 mois, avec sursis au motif, qu'il s'est rendu coupable de brutalités envers son cheval, de non respect des consignes données par un Commissaire à l'obstacle, et d'un excès de langage vis-à-vis du Président du Jury.

DECIDE qu'un courrier sera adressé au Président du Jury pour lui rappeler ses pouvoirs disciplinaires et notamment qu'il détient la possibilité de prononcer des sanctions immédiates des constatations des manquements disciplinaires.

COMMISSION DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE HUMAIN DE 1^{ÈRE} INSTANCE DU 29 JUILLET 2008

Composition de la Commission :

Président : Docteur Agnès KOUBI, membre et secrétaire : Maître Gaëlle REYNAUD, Docteur Jean BERGRASER, membres

Vu le procès verbal de contrôle antidopage établi lors du CSO de Cluny, organisé le 25 mai 2008 et concernant Madame GASTALDI Charlotte ;

Vu le rapport d'analyse établi par le Département des Analyses de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) le 19 juin 2008 à la suite du contrôle mentionné ci-dessus ;

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 230-1 à L230-31 ;

Vu le règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage humain de la Fédération Française d'Equitation ;

Vu le décret du 10 janvier 2008 portant publication de l'amendement à l'annexe de la convention contre le dopage adopté par le groupe de suivi lors de sa 24^e réunion les 14 et 15 novembre 2006 à Strasbourg et fixant les substances et méthodes interdites en permanence en et hors compétition ;

Vu les autres pièces du dossier ; Les débats se sont tenus en séance non publique ;

Madame GASTALDI Charlotte, régulièrement convoquée devant la Commission par lettre recommandée du 3 juillet 2008 réceptionnée le 9 juillet 2008, était présente ;

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Emmanuel PHILLIPS, chargé de l'instruction ;

Le rapport d'instruction a été remis à l'organe disciplinaire avant la séance et a été joint au dossier ;

Après avoir entendu les explications de Madame GASTALDI Charlotte ;

Après en avoir délibéré :

Considérant qu'aux termes de l'article L232-9 du Code du Sport : « Il est interdit, au cours des compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par des fédérations sportives ou en vue d'y participer :

- d'utiliser des substances et procédés de nature à modifier artificiellement les capacités ou à masquer l'emploi de substances ou procédés ayant cette propriété ;
- de recourir à ceux de ces substances ou procédés dont l'utilisation est soumise à des conditions restrictives lorsque ces conditions ne sont pas remplies.

Les substances et procédés mentionnés au présent article est celle qui est élaborée en application de la convention contre le dopage signée à Strasbourg le 16 novembre 1989 ou de tout autre accord ultérieur qui aurait le même objet et s'y substituerait. La liste est publiée au Journal officiel de la République française. » ;

Considérant qu'au terme du CSO Pro élite grand Prix, épreuve n°10 du Concours de Cluny, Madame GASTALDI Charlotte a été soumise le 25 mai 2008 à un contrôle antidopage dont les résultats, établis par le Département des Analyses de l'AFLD le 19 juin 2008, ont fait ressortir la présence de Furosémide ;

Que le Furosémide est une substance interdite appartenant à la classe des diurétiques et autres agents masquants inscrits sur la liste annexée au décret n°2008-35 du 10 janvier 2008 en son article S5 ;

Considérant que Madame GASTALDI Charlotte n'a pas contesté les résultats de l'analyse effectuée par le Département des Analyses de l'AFLD le 19 juin 2008 ;

Qu'elle a présenté lors de la séance du

29 juillet 2008 des explications verbales et écrites justifiant la prise du médicament à des fins thérapeutiques ;

Considérant que l'infraction est avérée ; Considérant que ces faits constituent une négligence de nature à justifier l'application d'une sanction définie par les dispositions de l'article L232-21 du Code du Sport et du Règlement disciplinaire particulier à la lutte contre le dopage de la Fédération Française d'Equitation ;

Que la Commission peut, en conséquence prononcer à l'encontre d'une personne ayant utilisé une substance interdite figurant sur la liste susmentionnée au cours d'une compétition ou d'une manifestation organisée ou autorisée par la FFE, une des sanctions prévues aux articles 32 et 33 du règlement disciplinaire relatif à la répression du dopage humain de la FFE ;

DECIDE :

Article 1er : Il est prononcé à l'encontre de Madame Charlotte GASTALDI, un avertissement

Article 2 : La sanction prononcée prendra effet à compter de la notification de la présente sanction.

Article 3 : Les résultats de Madame Charlotte GASTALDI (9^{ème} place sur l'épreuve 4 et sur l'épreuve 7) lors du CSO de Cluny du 22 au 25 mai 2008 sont invalidés.

Article 4 : La présente décision sera publiée dans la Revue Equestre Fédérale (REF)

Article 5 : Conformément à la loi, la présente décision sera notifiée à Madame Charlotte GASTALDI, au ministre des sports et à l'AFLD. Une copie sera également adressée à la Fédération Equestre Internationale et à l'agence Mondiale Antidopage.

ALSACE

▲ ORAF, F E E T A C, Weith Marguerite, Fédération Est Thérapies Avec, 50 rue Principale, 67330, Ernolsheim Les Saverne
T 03 88 70 34 42

AQUITAINE

▲ CLAG, Queyran Ch, Pagotto Laetitia, Lieu Dit Queyran, 33430, Bernos Beaulac
T 06 03 19 17 89

BRETAGNE

▲ CLAG, CE de Grand Fougeray, Silvera Reine, Centre Equestre Le Venay, 35390, Grand Fougeray
T 02 99 08 42 83

▲ CLAG, Domaine de La Haute Hairie, Frezal Anne Laure, La Haute Hairie, 35500, St M Herve
T 02 99 76 72 88

▲ ORAG, Poney Club Ar Marc H, Le Guern Marie, Croix Siquin, 29390, Scaer
T 06 76 74 00 98

CENTRE VAL DE LOIRE

▲ CLAF, Ecuries D Ambillou, Vianey Jean Christophe, La Chaussee, 37340, Ambillou
T 06 13 53 76 16

▲ ORAG, King S Valley Quarter Horses, Estival Yonnel, 167 route de Nombrun, 45530, Vitry Aux Loges
T 02 38 59 31 44

CHAMPAGNE ARDENNES

▲ ORAF, Poney Club du Val de Bar, Feron Sylvain, 8 Petite Rue, 08240, Belleville Et Chatillon S
T 03 24 30 68 63

▲ ORAF, Ecuries des Antes, Chaumont Pascale, 2 rue Henri Matisse, 52000, Chaumont
T 06 80 61 01 74

CÔTE D'AZUR

▲ ORAG, Ecuries de L Adret, Obrecht Emilie, 14 Rte de Pierrefeu, 83610, Collobrieres
T 06 88 77 45 33

FRANCHE COMTÉ

▲ ORAG, Centre Randonnée Equestre de la Pelaisse, Marlière Aline, Lieudit La Pelaisse, 39400, Longchaumois
T 03 84 60 63 85

LIMOUSIN

▲ ORAG, La Chevauchee, Hivonnet Sylviane, Ferme Equestre La Chevauchée Les Couperies Basses, 23320, Bussiere Dunoise
T 05 55 81 61 43

LORRAINE

▲ CLAG, Equiporte, Porte Michèle, 63 Rue De La Vallee Basse Vigneulles, 57690, Haute Vigneulles
T 06 20 35 40 61

▲ CLAG, FE La Sentinelle, Bigorne Romain, Ferme Equestre 28 La Sentinelle, 88340, Le Val d'Ajol
T 06 75 42 78 52

▲ ORAF, Le Colo Rando Jump, Duhaut Marcelle, 851 Route du Stand, 88300, Neufchateau
T 03 29 94 13 60

▲ ORAG, Communauté de Commune du Pays de Brier, Kusior Pascal, 1 rue du Marechal Lyautey, 54150, Brier
T 03 82 20 96 22

▲ ORAG, Ecurie du Schal, Scharff Laurent, Le Patis de la Manomblot-Range, 55200, Cornieville
T 03 29 91 10 62

NORMANDIE

▲ ORAF, A.E.C, Epailard Philipe, Le Ferrage, 50260, Magneville
T 06 07 39 72 21

▲ ORAG, Earl Ravel Promotion, Pottier Glaser Priscilla, La Marinerie, 14330, Saonnet
T 02 31 21 19 06

▲ ORAG, Ecuries de Grace, Bouffard Celine, rue de La Forge Dracqueville, 76890, St Pierre Benouville
T 06 24 30 67 04

ILE DE FRANCE

▲ CLAG, Ecuries de la Guiche, Pietton Christele, Chemin de la Guiche, 91830, Le Coudray Montceaux
T 06 23 74 35 34

▲ ORAF, Ranch du Chailler, Mestre Annie, 4 Rue de La Plaine Aubray, 91780, Merobert
T 01 64 95 46 96

PAYS DE LA LOIRE

▲ CLAG, CE des Egageries, Imbert Gaël, Centre Equestre Les Egageries, 85770, Le Poire Sur Velluire
T 02 51 51 31 76

▲ ORAG, Horizon Poneys, Le Roy Anne Sophie, Base de Loisirs La Rincerie, 53800, La Selle Craonnaise.
T 06 81 06 03 90

▲ ORAG, Ecurie de Fougard, Tournade Anais, Fougard, 85210, La Chapelle Themer
T 06 09 74 12 68

PICARDIE

▲ ORAG, Centre Hippicardie de Rue, Delahaye Luc, chemin de Lannoy, 80120, Rue
T 03 22 25 95 58

POITOU CHARENTES

▲ ORAF, Sport Equestre Surgerien, Delessert Louis, 23 rue de La Binetterie, 17700, Surgères
T 05 46 07 00 94

PROVENCE

▲ ORAF, Vega S Ranch, Sasseti Nicole, 14 Le Hameau de l'Etoile, 13320, Bouc Bel Air
T 06 76 74 17 32

▲ ORAG, Les Ecuries de l'Aullagnier, Castanier Mireille, C/O Mme Castanier Mireille, 05500, St Bonnet
T 06 32 58 57 63

RHÔNE ALPES

▲ CLAG, Domaine Equestre des 3 Monts, Rousset Marie Laure, Elevage de Montchatel Pommiers D 118, 01370, St Etienne du Bois
T 06 14 40 64 94

▲ CLAG, Ecuries de Soleil Dad, Molle Evelyne, Fenivou Vidalon, 07100, Boulieu Les Annonay
T 06 60 06 73 21

▲ CLAG, Centre Equestre de Rieuchaud, Pajany Laurence, 15 Avenue de Rieuchaud, 26170, Buis Les Baronnies
T 06 88 58 87 77

▲ ORAG, Ecurie Ranch Evasion, Fremaux Hubert, 73300, Le Corbier
T 06 15 08 90 43

GUADELOUPE

▲ ORAF, P C de Boisviniere, Pigot Sylvain, Poney Club Gfa Boisviniere 1 Lot N°3, 97139, Abymes
T 06 90 45 62 83

RÉUNION

▲ ORAF, Equipontagne, Mounichetty Claudie, 50 chemin Couilloux Saint Bern, 97417, La Montagne (Réunion)
T 02 62 23 07 25



Circuit
France
International

“ Le Top 10 Le Monde ”



C'est un challenge pour distinguer les 10 meilleurs cavaliers de nos équipes de France de saut d'obstacles en fonction de leurs résultats dans les Grand prix et Coupe des nations et des concours étapes du Circuit France International.

Étapes du CFI en France

- Bordeaux 1^{er} au 3 février
- La Baule 8 au 11 mai
- Cannes 12 au 15 juin
- Chantilly 11 au 14 septembre
- Deauville 18 au 21 septembre

Étapes du CFI à l'étranger

- Coupe des Nations
- Grand Prix

“Grande Finale FFE” à Caen le 24 octobre

“ Le Top 10 Le Monde ”



Classement au 28 juillet 2008

- 1- Kevin Staut - 57 points
- 2- Michel Robert - 41 points
- 3- Nicolas Delmotte - 38 points
- 4- Jérôme Hurel - 32 points
- 5- Timothée Anclaume - 27 points
- 6- Olivier Perreau - 23 points
- 7- Alexandra Francart - 20 points
- 7- Julien Epallard - 20 points
- 9- Patrice Delaveau - 16 points
- 9- Walter Lapertot - 16 points
- 9- Vincent Blanchard - 16 points

INTERCONTINENTAL PARIS LE GRAND

Challenge des propriétaires

- 1- Haras nationaux - 78 points
- 2- Elevage de Presle S.A.S.U. - 32 points
- 3- Marta Ortega / Michel Robert - 31 points
- 4- EURL Elevage des Nations - 30 points
- 5- Haras de Hus - 29 points
- 6- Haras des M - 28 points
- 7- Elisabeth Poirier - 23 points
- 8- SARL Les Ecuries de Beva / Madame C. Nicolle - 20 points
- 9- Bernard Le Courtois - 17 points
- 9- SARL Yves et Cie Lemaire - 17 points

Sont pris en compte pour le classement les étapes de Bordeaux, Wellington, L'Armen, Le Buis, Elac, Madrid, Lisbonne, Cannes, Fribourg et Brédère.

Informations, règlements, modalités d'inscription sur www.ffe.com

Nourrissez vos ambitions



Photo : PSY / Jean Morel

Avec l'aimable concours de Timothée BONT et du cheval Jokes

Partenaire et
Assureur Officiel



Generali, l'assurance de la passion

CABINET PEZANT
AGENT GENERALI
02 31 06 11 60



GENERALI
Solutions d'assurances

Adhésion à la FFE 2009

Abonnement à la REF

Valable du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009

Code adhérent FFE

N° Siren

Code APE

Tampon du Club

Renouvellement d'adhésion à la FFE

Abonnement REF compris, 12 numéros - Cotisation 2009

Nb : si vous ne désirez pas l'abonnement à la REF, déduisez 10 € et cochez cette case

- CLAF/CLAG** 770 € *Cochez la case de l'adhésion choisie*
- ORAF/ORAG** 160 €
- Cochez ici en cas de changement de cotisation

La cotisation est exigible au 1^{er} septembre 2008.

A partir du 1^{er} janvier 2009, l'adhérent n'étant pas à jour de sa cotisation est automatiquement suspendu. Si vous avez un problème de règlement, n'hésitez pas à nous contacter.

Modalités de règlement

Cochez la case du règlement effectué

- Par carte bancaire sur internet
- Par chèque
- Par virement bancaire
- Par débit de mon compte FFE

Date :

N° du chèque :

Date :

Signature :

Ce document sert de justificatif comptable, une fois complété des modalités de paiement.

Modifications

- Aucun changement depuis la cotisation 2008
- Changement de fléchage sur la licence de dirigeant Cheval Poney Tourisme

1) Modification de licence dirigeant à ne remplir qu'en cas de changement de représentant légal

Nom Prénom

Date de naissance N° de licence

Fléchage : Poney Cheval Tourisme

Adresse

Code Postal Ville

Tel : Fax Mail

2) Modification des renseignements principaux de la structure, renvoyez ce formulaire avec les justificatifs (k-bis, attestation MSA ou récépissé de modification en préfecture).

3) Modification des renseignements complémentaires, saisissez les sur Internet ou renvoyez ce document.

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données du club sont collectées par la Fédération Française d'Equitation pour assurer la gestion des licenciés. Les informations assorties d'un * ont un caractère obligatoire, en cas de défaut de réponse, votre dossier ne pourra être traité. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Club - Parc Equestre - 41600 LAMOTTE.

Par ailleurs, les coordonnées du club sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc...), dont le Groupement Hippique National (12 avenue de la République 41600 LAMOTTE), à des fins de marketing et de prospection commerciale ou non commerciale.

Si vous ne le souhaitez pas pour le club, cochez cette case : club.

Si vous ne le souhaitez pas pour votre licence dirigeant, cochez cette case : licence.

A retourner à FFE Club Parc Equestre 41600 Lamotte T 02 54 94 46 21 F 02 54 94 46 20